

RÈGLE 51/49%, NOUVELLE RÉORGANISATION DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL, FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Les précisions de Bouchouareb P.3

CHAMPIONNAT MOBILIS DE LIGUE 1 (10^e JOURNÉE) : JSK 1- ESS 1

Dagoulou dompte les Canaris P.19

INFANTICIDES ET PARRICIDES

Plus de 20 cas ont été recensés en 30 jours P.6

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTÉ

TROIS JOURS APRÈS LE DÉRAILLEMENT DU TRAIN DE LA SNTF

Les boîtes noires parlent : une erreur humaine P.6

NON DESTINE À LA VENTE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 6761 VENDREDI 7 - SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014 - ALGÉRIE 20 DA - FRANCE 150 C - GJ 1225 - ISSN 1111-4290

68 NOMINATIONS DONT 47 AMBASSADEURS

Vaste mouvement dans le corps diplomatique

 P.7

ELLE COÛTERA 1 030 900 DA

La Symbol algérienne arrive

 P.2

IL A RÉUNI JEUDI LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI

Amar Saâdani fixe les lignes rouges du débat P.4

IL S'EST EXPRIMÉ HIER AU CONSEIL NATIONAL DE SON PARTI

Belabbas qualifie l'initiative du FFS de "grossière sous-traitance" P.4

CONSTRUCTION DU CONSENSUS NATIONAL

Taj salue l'initiative du FFS P.4

ELLE COÛTERA 1 030 900 DA

La Symbol algérienne arrive

La première voiture made in Algeria, en l'occurrence la Renault Symbol, coûtera moins cher que celle importée par la représentation de Renault en Algérie.

Bien que Renault Algérie Production (RAP) soit le seul habilité à fixer le prix de la Symbol algérienne, il n'en demeure pas moins que ce produit, qui sortira de l'usine d'Oued Tlélat, à Oran, revêt un caractère symbolique pour la marque au losange en Algérie et qui voudrait miser sur l'image de marque de la firme française, d'une part, et glaner des parts de marché dans le segment A, le plus prisé dans notre pays, de l'autre.

L'information a été confirmée, jeudi dernier, par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, invité de la rédaction sur les ondes de la radio Chaîne III. "Je ne peux pas fixer le prix de cette voiture. Mais en comparaison avec une voiture importée présentant les mêmes qualités, on aura un prix inférieur", a affirmé M. Bouchouareb à l'issue de la Conférence sur le développement économique et social.

Et d'ajouter : "Notre rôle en tant que pouvoirs publics était de lui accorder toutes les facilitations nécessaires afin qu'il puisse créer l'usine et fabriquer cette voiture dans les délais impartis." Même si la finition du véhicule n'est pas encore connue, il sera, néanmoins, doté de beaucoup d'équipements, comme la climatisation, la direction assistée, les airbags, l'ABS, la radio CD-MP3 et le GPS.



La 1^{re} Symbol sera lancée le 10 novembre prochain à Oran.

Le président-directeur général, Bernard Solihac, a confirmé la date de lancement de la Renault Symbol, à savoir le 10 novembre prochain, par le patron

de Renault et Nissan, Carlos Ghosn. Celui-ci, lors d'un point de presse tenu au Mondial de l'automobile de Paris 2014, avait déclaré que sa firme

s'était engagée pour accompagner l'Algérie dans le développement industriel. Mieux encore, et à J-2 de la sortie des chaînes de production de la

Symbol algérienne, Renault Algérie a lancé une vaste campagne de marketing et de communication en direction de ses clients et de ses fans. Sous le slogan "Dernaha Djazaïria", Renault Algérie a même dressé un chapiteau à Chéraga, au centre de livraisons pour exposer la première Symbol produite en Algérie avant sa commercialisation attendue juste après l'inauguration de l'usine, avait rapporté Bladiautos.com, vendredi dernier.

Suite à quoi, des milliers d'Algériens et de fans de la marque au losange se sont déjà inscrits sur le site Internet de Renault Algérie pour découvrir en avant-première cette bagnole et pour connaître, notamment, les finitions qui seront commercialisées.

RAP est dotée d'une capacité production de 25 000 unités/an et compte atteindre 75 000 unités/an durant les deux prochaines années, et ce, avec un taux d'intégration national de 35%. Située à Oued Tlélat, cette usine est détenue par Renault avec 49% des actions, 34% par la Société nationale du véhicule industriel (SNVI) et 17% par le FNI (Fonds national de l'investissement).

Signalons, enfin, que l'entrée de ticket de la Renault Symbol est à 1 039 000 DA pour la version essence 1.2 L à 75 Ch et à 1 320 000 DA pour la version diesel 1.5 L à 85 Ch.

FARID BELGACEM

DÉPARTS À LA RETRAITE DES PLUS DE 60 ANS

Miroir de la faillite de la gestion des ressources humaines

Le gouvernement Sellal peine à résoudre la question des départs à la retraite, notamment dans le secteur public, les entreprises dites stratégiques et même les institutions. Mais, dès le départ, le gouvernement faisait fausse route. En effet, Abdelmalek Sellal, et avant lui Ahmed Ouyahia, ont "pondu" des circulaires pour contraindre les entreprises et les institutions à libérer les "retraitables". Or, nul besoin, pour un État qui se respecte, d'une telle circulaire, étant donné que la loi sur le travail est claire sur ce sujet. En agissant de la sorte, le gouvernement reconnaît son incapacité de faire respecter la loi et préfère continuer à bricoler que d'apporter des solutions durables et crédibles.

Le constat est connu de tous : nos entreprises et nos institutions sont gérées par des vieux, parfois grabataires, mais souvent en poste depuis des lustres, comme s'ils étaient nés pour être des dirigeants et comme si personne d'autre, en dehors d'eux, ne pouvait le faire.

Lorsqu'on connaît le processus de nomination à la tête de ces entreprises et de ces institutions, l'on ne s'étonne pas que les compétences soient mises au placard, voire poussées vers la sortie. La fuite des cerveaux et des managers qui font le bonheur de leurs employeurs ailleurs, mais aussi l'arrivée des multinationales en Algérie et la percée du secteur privé ont prouvé, pourtant, que des compétences existaient encore dans ce pays et qu'il suffisait de leur faire confiance.

Non, l'État continue à calquer le modèle des années 1970, et c'est le copinage, les liens familiaux, tribaux, régionalistes qui priment sur tout autre critère objectif. Le mal se situe à ce niveau, et c'est cette mentalité qui a découragé des milliers de cadres et qui a fait comprendre aux autres que les actuels dirigeants seraient éternels, intouchables et que, même si l'on devait procéder à leur remplacement, on puiserait dans le même stock. Mais, il serait naïf de croire que la question des départs à la retraite pourrait se résoudre par une simple circulaire.

On ne s'attaque pas aux conséquences, en laissant intactes les causes. Le gouvernement, en voulant précipiter l'application de la loi qui a été bafouée des années durant, fait dans l'improvisation et se retrouve en plein cafouillage.

En effet, si dans certains secteurs, à l'image de la santé et de l'éducation, la circulaire a commencé à être appliquée, dans d'autres, elle reste lettre morte. Chez nous, la gestion des ressources humaines se limite aux salaires, primes et autres congés et ne concerne presque jamais la gestion des carrières et les prévisions en matière de besoins en ressources humaines à moyen et long termes. Rien que pour le secteur de l'éducation, les aberrations de la gestion des ressources humaines a fait qu'on a libéré des "retraitables" en pleine année scolaire, tout comme on a vidé les établissements scolaires d'enseignants, notamment de langues étrangères, alors qu'on n'avait pas de remplaçants (sachant que pour bon nombre de wilayas de l'intérieur, cette question ne se pose plus depuis plusieurs années : on n'enseigne pas les langues étrangères, tout bonnement !).

Résultat des courses : on a été contraint de rappeler certains retraités pour parer au plus pressé et on a dû surseoir à la décision de faire par-

tir les retraitables en plein milieu de l'année scolaire. Lors de la conférence sur le développement économique et social organisée par le ministre de l'Industrie, la quasi-totalité des présents avait largement plus de 60 ans.

Dans l'état actuel des choses, il est difficile de mettre tous les séniors au placard, du moins de façon brusque, comme le fait le gouvernement. Il existe des secteurs où les encadrements sont assurés quasi exclusivement par les "retraitables". Ces derniers ont pris tout le temps pour faire le vide autour d'eux. Mais rien ne dit que cela soit du domaine de l'impossible, à l'image du secteur financier et bancaire, où des sexagénaires continuent à régner, alors que des centaines de cadres sont réduits à faire les gratte-papiers à longueur d'année.

Il en est de même pour les holdings et autres sociétés de participation de l'État et toutes les institutions où la seule chose inscrite dans les CV des éternels pensionnaires est l'allégeance à une personne, à une région ou à un groupe d'intérêts. Dire que la relève n'existe pas serait faire offense à ces milliers de cadres formés dans les universités algériennes et ailleurs, et que les entreprises privées, multinationales et même étrangères s'attachent.

Cependant, il est vrai que cette relève est, souvent, mal préparée pour prendre le relais. Et ce n'est pas la faute des jeunes cadres, mais bien celle d'un système qui a exclu de fait tous ceux qui n'entrent pas dans son moule et qui continue à privilégier les cooptations aux promotions internes qui obéissent à un avancement de carrière basé sur des critères objectifs.

Dans les pays qui se respectent, ceux que l'on appelle les "séniors" sont, certes, sollicités, mais pour des missions bien précises de conseil et de formation. Chez nous, si vous chassez le naturel, il revient au galop ! Bien avant la circulaire de Sellal, et même après, on continue à faire appel à des retraités, en contre-partie de rémunérations fort alléchantes, alors que rien ne justifie leur rappel, si ce n'est une façon de perpétuer les bonnes vieilles habitudes. La plupart des entités étatiques en font un usage abusif, au vu et au su de tout le monde.

Faut-il, alors, jeter le bébé avec l'eau du bain et faire comme au lendemain de l'Indépendance ? La réponse se trouve au cœur de la nature même du système qui refuse toute idée de changement et qui se débat dans des solutions de replâtrage.

AZZEDINE BENSOUHIAH

SGP, ADMINISTRATIONS ET ENTREPRISES PUBLIQUES CONCERNÉES

Près de 2 500 cadres de l'État mis à la retraite

Plus de 141 dirigeants d'entreprises publiques sur les 286 encore en poste seront mis à la retraite avant la fin de l'année en cours.

Parmi ces dirigeants figurent de nombreux responsables de SGP (société de gestions et participations). C'est ce qu'a décidé le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a mis à exécution la circulaire n°93/PM datée du 4 avril 2013 dans laquelle il avait dénoncé les dépassements constatés dans les

recrutements de dirigeants dans les entreprises publiques. Malgré cette note, de nombreuses entreprises et SGP ont continué à fonctionner avec des retraités et, pis encore, certaines d'entre elles ont recouru à de nouveaux recrutements ayant déjà bénéficié d'indemnités de départ. Par ailleurs, on a appris que plus de 700 autres cadres exerçant dans les différentes administrations et entreprises publiques seront mis à la retraite dans un à deux mois, alors que plus de

1 575 fonctionnaires ayant atteint l'âge de la retraite seront libérés sans conditions. Pour rappel, M. Sellal avait ordonné, en sa qualité de président du CPE, "de mettre fin immédiatement à tout recrutement assimilable à un recrutement de complaisance", précisant que "tout recrutement d'un retraité considéré comme nécessaire devra obtenir l'accord préalable du ministre de supervision sur la base d'un rapport circonstancié".

M. T.

CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les participants recommandent un plan d'urgence pour améliorer le climat des affaires

Le gouvernement a opté "résolument" pour un nouveau paradigme du développement industriel. C'est du moins ce qu'a indiqué, jeudi, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, à la clôture de la Conférence sur le développement économique et social qui s'est tenue du 4 au 6 novembre au Palais des nations (Alger).

"Nous voulons opérer un renversement de perspective stratégique avec deux dimensions complémentaires et convergentes : l'entreprise est au cœur de notre démarche, d'une part, le savoir en sera le moteur, d'autre part", a précisé M. Abdesselam, indiquant que "c'est à partir et autour de l'entreprise que sera formulée la nouvelle stratégie industrielle". L'État est ainsi un État stratège, créant les conditions de la compétitivité des entreprises, ouvrant la voie à l'émergence de champions industriels nationaux qui entraîneront dans leur sillage PME, universités, ingénierie et recherches nationales. "Nous voulons libérer l'initiative, redonner toute sa dignité à l'acte d'entreprendre, encourager l'innovation", a souligné le ministre de l'Industrie. Dans cette perspective, le partenariat international est un élément-clé de la stratégie du gouvernement. "Nous veillerons à encourager un partenariat

de type nouveau qui, en contrepartie du potentiel immense que lui offre notre marché, ouvre des perspectives stratégiques réelles à nos entreprises publiques et privées, à nos universités et à notre recherche", a-t-il annoncé. "Ce partenariat, nous le voulons avec des leaders mais aussi avec des PME innovantes étrangères qui trouveraient en Algérie les conditions de leur épanouissement", a expliqué le ministre. Cependant, les participants à la conférence estiment que l'attractivité de l'économie algérienne reste largement insuffisante pour ce qui est des investissements hors hydrocarbures, qualifiant le climat d'investissement "de contraignant". Pour eux, le taux de croissance de 7% recherché à l'achèvement du prochain programme quinquennal ne saurait être atteint sans un rythme plus intense de création d'entreprises et d'investissement. Du coup, il insiste, "avec force", sur "la nécessité d'un plan d'action urgent à mettre en œuvre pour améliorer le climat des investissements". Ils recommandent de revoir le mode d'allocation de la ressource foncière,

d'en élargir l'offre au profit des investissements industriels et d'accélérer le programme de réhabilitation des zones industrielles existantes et la mobilisation des actifs dormants. Les participants soulignent, également, l'urgence de l'amélioration des services bancaires offerts aux investissements industriels par le développement de l'ingénierie bancaire, de raccourcir les délais d'examen des dossiers, de décentraliser et de diversifier l'offre et les sources de financement. Ils ont évoqué l'importance de l'évolution de l'appareil administratif de sa situation d'administration focalisée sur le contrôle préalable et le formalisme à une administration experte orientée vers le service et l'accompagnement de l'entreprise.

Ils ont, par ailleurs, appelé à la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'instauration d'une concurrence saine et loyale et d'agir de la manière la plus vigoureuse qui soit pour l'élimination de tout acteur du marché informel. Les participants ont également préconisé d'identifier les filières industrielles prioritaires à encourager, de cibler, au sein de ces filières, les créneaux et segments à haut potentiel présentant des avantages comparatifs avérés et de travailler à leur transformation en avantages compétitifs construits. Ils suggèrent de soutenir par des partenariats innovants, les secteurs et branches en difficulté mais disposant de potentiels de marchés, tels que les branches textile, cuir et autres manu-



Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines.

facturières, ainsi que les industries naissantes à l'instar de l'industrie automobile, de l'industrie navale, des énergies renouvelables, des biens d'équipements pétroliers. Pour impulser la politique industrielle, il est recommandé de mettre en place un conseil national du développe-

ment industriel, une agence nationale pour le développement industriel qui coordonne tous les autres services d'appui et l'institutionnalisation des contrats programme entre pouvoirs publics et entreprises industrielles.

MEZIANE RABHI

RÈGLE 51/49%, NOUVELLE RÉORGANISATION DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL, FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Les précisions de Bouchouareb

La règle 51/49%, régissant l'investissement étranger en Algérie, ne figurera pas dans le nouveau code de l'investissement. Mais elle ne sera pas, pour autant, supprimée. La mesure sera renvoyée à la réglementation des activités et sera élargie aux commerces de gros et de détail, où "les gens se sont engouffrés". Ce qui explique les importations massives avec des devises de l'État. C'est là où des filières entières se sont effondrées. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, le ministre de l'Industrie et des Mines, lors d'un point de presse à l'issue de la Conférence sur le développement économique et social. "Le code des investissements n'apportera rien s'il ne s'intègre pas dans une stratégie globale, qui a comme objectif de porter le plan d'action pour atteindre une croissance de 7%", a estimé M. Bouchouareb qui, faut-il le rappeler, avait assumé, en 1997, le poste de président de l'Apsi, l'ancêtre de l'Andi.

Le ministre de l'Industrie veut faire du code des investissements "une vitrine du pays". "Il faut mettre les belles choses pour attirer les investisseurs", a-t-il souligné.

Le nouveau texte ne comprendra que des mesures de facilitation et d'accompagnement. Celles qui relèvent des autres institutions, banques d'Algérie, ministère des Finances... seront du ressort de ces institutions. "La règle 51/49% n'a rien à faire dans un code des investissements", a soutenu le ministre. M. Bouchouareb s'est montré flexible quant à l'application de cette règle dans le cadre de la régle-

mentation des activités. "Elle évoluera en fonction des besoins et de la politique du gouvernement", a-t-il précisé. Le ministre a affirmé, par ailleurs, que la nouvelle réorganisation du secteur public industriel a pour objectif de donner la taille critique à l'entreprise pour faire face "aux grands partenaires". Aujourd'hui, a-t-il relevé, 10% seulement des entreprises du secteur public atteignent ou dépassent 10 milliards de dinars de chiffre d'affaires. "En d'autres termes, ce sont des PME", indique le ministre, estimant qu'une entreprise de cette taille ne peut pas faire de la formation, de la recherche et développement...

D'où, l'idée de mettre en place des groupes industriels. La nouvelle réorganisation du secteur public marchand vise, par ailleurs, à assurer une autonomie de gestion. "L'autonomie préconisée n'a jamais existé sous cette forme", a soutenu le ministre. Le conseil d'administration ne comprendra plus de représentants de ministère. Il sera composé, entre autres, de banquiers et d'experts. Le manager général est lié par un contrat de performance. Le ministre de l'Industrie et des Mines indique, également, que le gouvernement a engagé une révision de la loi d'orientation de la PME et une réforme des agences chargées de soutenir les PME, l'ANDPME et l'Andi. M. Bouchouareb cite l'exemple de l'ANDPME qui dispose de 4 milliards de dollars destinés à la mise à niveau. "Une somme insignifiante a été consommée", a-t-il déploré.

M. R.

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABOUS
abousliberte@gmail.com

Binôme : homme-entreprise

Deux mots-clés reviennent comme des leitmotivs : homme et entreprise. Un binôme inséparable sans lequel toute tentative de réforme dans l'espace économique sera vouée à l'échec."

Il a fallu que les économistes sortent et occupent les lieux et espaces d'expression pour tirer la sonnette d'alarme, de façon unanime, sur la situation économique du pays qui va droit au mur. Ils ont ainsi suppléé le politique pour qui les ornières du pouvoir ont rétréci la vision de cet espace. Que ce soit pour Lamiri, Belmihoub, Mebtoul, Hafsi ou Aktouf, le constat est plus qu'alarmant et l'avenir s'annonce inquiétant si aucune mesure drastique, accompagnée d'une véritable volonté politique, n'est prise.

Il est heureux que des coups de boutoir de cette élite, aidée par la chute "providentielle" du prix du baril du pétrole, semblent avoir atteint leur cible : les responsables politiques. Ces derniers ont consenti à revoir leur copie et descendre sur terre. Pour preuve de leur bonne volonté, ils ont fait dans le débat participatif en invitant toutes les parties prenantes à une conférence sur le développement économique et social. L'intelligence a, enfin, primé sur la suffisance, la raison sur la démesure.

Parmi les recommandations retenues par les ateliers, deux mots-clés reviennent comme des leitmotivs : homme et entreprise. Un binôme inséparable sans lequel toute tentative de réforme dans l'espace économique sera vouée à l'échec.

Aussi, la décision de la mise en place d'un plan d'urgence pour améliorer au maximum le climat d'affaires doit être prise au sérieux et ne relève pas du discours de complaisance, même si cette dernière n'est plus de mise en ces moments qui s'annoncent difficiles.

Faire confiance au développement humain en injectant dans les postes de gestion des compétences sorties des grandes écoles est un pas que le Premier ministre semble prendre en libérant des postes par la mise à la retraite de centaines de personnes. Le fait est de comprendre, enfin, que la mission de l'État n'est pas de gérer, mais de coordonner et de faciliter, et que la création de richesses et d'emplois relève pour une grande partie de l'entreprise, seule à même d'assurer la croissance. ■

IL A RÉUNI JEUDI LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI

Amar Saâdani fixe les lignes rouges du débat

Pour lui, tout le parti accueille à bras ouverts toute discussion, tout dialogue, sauf ceux autour de la présidentielle qui est une "porte close".

Le FLN semble retrouver de la vigueur après sa rencontre avec le FFS, quoique cette rencontre n'ait eu aucun contenu, de l'aveu même de son secrétaire général, Amar Saâdani. D'ailleurs, a-t-il clairement invité le reste de la classe politique au dialogue et au débat sur tous les dossiers liés à la situation du pays. Gardant "les bras ouverts à toute discussion" avec les autres partis, Saâdani, comme il l'a souligné jeudi à l'ouverture de la réunion du bureau politique, met cependant une condition indiscutable : pas de discussion autour de la présidentielle. À ce propos, il dit que la "porte est close". Bien entendu, le message est adressé à l'opposition réunie dans la CNLTD et qui brandit souvent le constat de la vacance du pouvoir prouvé, selon les partis qui composent cette coordination, par l'absence, pour cause de maladie, du Président qui n'assume plus ses fonctions. Le message est adressé particulièrement à Ali Benflis qui fait le même constat tout en remettant en cause la légitimité de l'élection de Bouteflika pour un quatrième mandat. À part cela, "nous ouvrons nos bras à tous les partis", a-t-il dit. À cet effet, celui qui réinvente le travail politique collectif,

Saâdani en l'occurrence, remercie le FFS pour son initiative quand bien même leur première rencontre n'aurait pas eu de "contenu" — "Nous ne sommes d'accord sur rien et ne divergeons pas sur tout", dit-il — mais il rejette toute activité ou manifestation qui sort du cadre des instances partisans. Les deux partis vont se retrouver après que le FFS a terminé ce premier cycle de consultations, et "nous donnerons notre avis sur leurs idées et leur objectif", a-t-il indiqué en précisant que le dialogue n'est qu'à son début. "Nous voulons travailler avec les partis dans le respect et dans le cadre des instances", a-t-il ajouté, tout en rejetant les partis qui investissent la rue. "Un parti qui investit la rue n'est pas majeur ; celui qui veut déstabiliser le pays n'est pas majeur", a-t-il asséné. Sentence qui est aussi valable, selon lui, pour les voix qui s'élèvent dans le parti pour réclamer son départ. D'emblée, Saâdani affirme que tous les partis ont des problèmes. Mais il rappelle que ces problèmes se règlent dans le cadre du parti et selon ses textes, à savoir les statuts et le règlement intérieur. Et de trancher en disant que "celui qui veut discuter en dehors de ce cadre ne connaît rien". Il leur reproche de "hanter" les pages des journaux avec la complicité de quelques

journalistes qui présentent le parti comme étant "en feu". Mais le FLN de Saâdani a déjà l'habitude de ces régulières "plages" de trouble qui reviennent. "À chaque fois, on trouve celui qui vient parasiter la stabilité", dit-il. "Celui qui ne veut pas la stabilité n'a pas sa place dans le parti", a-t-il ajouté en précisant leurs objectifs. Pour lui, ils veulent affaiblir le parti pour qu'il ne puisse pas réclamer ses droits, pour qu'il ne puisse pas s'imposer. Et de trancher enfin qu'il s'agit "d'un travail politique pas propre". Puis de revenir, encore une fois, sur les attaques contre le parti qui sont l'œuvre, selon lui, de ceux dont nous menaçons les intérêts alors que d'autres nous accusent de pratiquer l'exclusion d'autant que le FLN qui est majoritaire n'a pas voulu, compte tenu de la situation du pays, s'imposer. Et pour d'autres, enfin, qui pensent que le FLN est sclérosé et figé et ne veut pas changer, Saâdani rappelle que sa direction est à sa seconde génération. La génération qui a passé le témoin garde un lien "charnel" avec la nouvelle génération. Le secret résiderait dans le travail collectif que Saâdani élargit désormais à toute la classe politique avec comme seul sujet tabou, la présidentielle. Il a enfin renouvelé son soutien à la presse, à la liberté de la

presse et a clairement averti contre les tentations de lui porter atteinte, de la soumettre ou la domestiquer et de vouloir "fermer des titres". "Celui qui veut fermer la presse, ne peut pas. C'est impossible", a-t-il déclaré. Pourtant, rappelle-t-il, le FLN a souvent été l'objet d'attaques, de critiques de la part de la presse, mais il n'a jamais répondu. Toutefois, précise Saâdani, qui plaide encore une fois pour une presse libre : "Nous voulons une presse de journalistes pas une presse de directeurs. La presse est avant tout une entreprise morale." Il en veut pour preuve que "le FLN n'a aucun problème avec les journalistes". "Le journaliste est libre et responsable de ce qu'il écrit", dit-il encore, même si au passage il égratigne quelques confrères qui "écrivent ce qu'ils veulent parce qu'ils détestent Saâdani ou le parti...". Mais à l'occasion et encore une fois, Saâdani a invité la presse à nouer une nouvelle relation "de travail collectif" en affichant sa disponibilité et celle du parti dans cette collaboration. C'est vrai, a-t-il reconnu au début de son allocution, "nous travaillons beaucoup et parlons peu". semble-t-il alors vouloir inverser cette tendance. Et en toute transparence, a-t-il indiqué.

DJILALI B.

IL S'EST EXPRIMÉ HIER AU CONSEIL NATIONAL DE SON PARTI

Belabbas qualifie l'initiative du FFS de "grossière sous-traitance"

Comme ses partenaires au sein de l'Instance de suivi et concertation de l'opposition (Isco), le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a émis de sérieux doutes sur la finalité de l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) — il ne l'a, à aucun moment, cité — qui, ces dernières semaines, multipliait des rencontres avec les responsables de partis et de syndicats pour les convaincre de participer à sa Conférence nationale du consensus. Sans prendre de gants, il l'a qualifiée de "démarche de compromission", voire de "grossière sous-traitance" au profit du régime en place et qui a pour

seul but de "saborder" l'initiative de l'opposition. "Les personnalités politiques et les acteurs de la société civile, qui s'élèvent contre la tentative de sabotage de l'initiative de la CNLTD par le biais de nouvelles consultations politiques en vue de gagner du temps pour reconstruire un consensus interne au pouvoir, marquent une nouvelle étape", a-t-il relevé, dans une allocution prononcée à l'ouverture du conseil national de son parti, tenu hier au Club d'El Moudjahid à Alger. Et d'enfoncer le clou : "L'échec de cette grossière sous-traitance signe le décalage et le manque de lucidité de ses acteurs." Autre cible de Mohcine Belabbas : le régime en place qui, outre son

bilan de gestion plus que catastrophique, a, selon lui, hypothéqué la souveraineté nationale en se mettant à la merci des grandes puissances. "Aujourd'hui, même nos positionnements géostratégiques nous sont dictés par les grandes puissances en contrepartie de leur silence sur les fraudes électorales du régime. Ce sont les puissances étrangères qui ont enjoint à l'Algérie d'effacer la dette irakienne et d'aider financièrement la Tunisie ; ces pays savent que nous n'avons aucun mérite dans ces actions", a-t-il dénoncé, avant de s'exclamer : "La souveraineté nationale est à reconquérir." Revenant sur le dernier mouvement de protestation des policiers,

M. Belabbas l'a imputé à "la guerre de positions que continuent de se livrer le ministère de l'Intérieur et la Direction générale de la Sûreté nationale". Il a été rendu possible par "l'absence d'un arbitrage au niveau des plus hautes sphères de l'État". Ce "vide" risque, craint le président du RCD, de mener le pays vers "l'irréparable". Le régime et le FFS cloués au pilori, le président du RCD revient sur le regroupement de l'opposition et l'œuvre accomplie jusqu'ici par la CNLTD et l'Isco. "Les succès enregistrés par le meeting de Harcha, la conférence nationale de Mazafran et l'installation d'une Instance de concertation et de suivi de l'opposition (Isco),

que de nouveaux acteurs souhaitent rejoindre, sont les signes d'une prise de conscience collective sur l'urgence de la construction d'un rapport de force en faveur de l'alternative démocratique et sociale tant attendue", s'est-il félicité. "Cette initiative, en plus d'avoir fait échouer le lifting constitutionnel annoncé par le chef de l'État, rassure les citoyens dans l'organisation d'un changement réel, pacifique et graduel en vue de la sauvegarde de l'Algérie en tant qu'État et nation", a-t-il renchéri. Gardant le sens des réalités, il a toutefois estimé que "la partie pour construire l'alternative n'est pas encore gagnée".

A. C.

CONSTRUCTION DU CONSENSUS NATIONAL

Taj salue l'initiative du FFS

Le parti Tajamoue amal el-djazaïr (Taj) a salué l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) pour la construction d'un consensus national, à l'issue de la rencontre, vendredi, à Alger, des délégations des deux partis. La rencontre s'est tenue à huis clos au siège national de Taj sous la présidence de Amar Ghoul, président du parti, et Mohamed Nebbou, premier secrétaire national du FFS. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre qui entre dans le cadre des consultations entre le FFS et les acteurs

politiques sur la conférence du consensus national prévue avant la fin de l'année, M. Ghoul a précisé que son parti "salue cette initiative en ce qu'elle revêt une dimension nationale". Il a ajouté que sa formation politique "soutient, encourage et compte renforcer et faire réussir l'initiative car elle vise à construire l'Algérie et à servir l'intérêt général et non celui d'une quelconque partie ou groupe de partis". La rencontre a été marquée par un débat "libre, franc et transparent" où "toutes les questions nationales,

régionales et internationales d'intérêt pour le pays ont été abordées", a ajouté M. Ghoul. Pour le président de Taj, la conférence du consensus est "une opportunité pour davantage de solidarité, de rapprochement et de cohésion entre les Algériens et pour construire une Algérie meilleure, plus sûre, plus stable et avec un leadership renforcé." M. Nebbou a, de son côté, précisé que la rencontre avait été "conviviale, franche et responsable". Elle a permis d'exposer l'initiative du FFS en faveur d'un consensus national, a-t-il dit, sou-

lignant avoir relevé de nombreux points de convergence sur plusieurs questions. Il a réaffirmé que l'initiative du FFS pour construire un consensus national "vise à amorcer une nouvelle ère fondée sur la démocratie, les libertés et l'État de droit".

Il a, par ailleurs, indiqué que les portes du parti "demeurent ouvertes" pour permettre à tous les acteurs politiques et aux représentants de la société civile de participer à la conférence du consensus national.

TOUT EN DÉNONÇANT LE RECOURS À LA TORTURE DANS LES PRISONS EN IRAK

La Laddh appelle à la libération des 8 détenus algériens

"La diplomatie algérienne a échoué pour récupérer les détenus algériens en Irak." Tel est le constat de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (Laddh), dressé dans son dernier rapport relatif aux Algériens incarcérés "arbitrairement" dans les geôles irakiennes, depuis 9 ans. Se basant notamment sur le rapport du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU sur "la détention arbitraire" du 24 décembre 2012 et sur les préoccupations de "plusieurs" ONG internationales, quant

au sort des détenus algériens en Irak, la Laddh affirme que les autorités algériennes "ont tourné le dos" au dossier des Algériens emprisonnés en Irak et ne bougent pas le petit doigt pour leur venir en aide. Plus loin, elle signe et persiste : "Le pouvoir algérien refuse non seulement de fournir le moindre détail à l'opinion publique sur la détention de ces ressortissants en Irak, mais également ne porte que très rarement assistance à ces détenus." Cet "état de fait" aurait conduit, d'ailleurs, la ligue à prendre en char-

ge le dossier humanitaire, et ce, pour faire la lumière sur la situation des prisonniers algériens. Aussi, dans ce cadre précis, l'ONG réitère son appel aux autorités nationales, en leur demandant d'intervenir pour libérer ces "innocents". Elle interpelle également le gouvernement irakien sur les questions de procédures judiciaires et, donc, sur le droit des 8 ressortissants algériens, "condamnés à la peine capitale malgré l'absence de preuves à charge", à "une défense équitable", conformément à la Constitution ira-

kienne et à la Charte des droits de l'Homme. Scandalisée par l'ampleur de la condamnation (15 ans de prison ferme "sans base juridique"), la Laddh prend à témoin l'opinion publique et rappelle, à cette occasion, qu'il est reproché à la majorité des détenus algériens d'avoir franchi "illégalement" la frontière irakienne, une infraction dont la peine ne devrait pas excéder les 6 mois, d'après les lois en vigueur dans ce pays. Mais devant "l'entêtement" des autorités irakiennes et en raison de "la détérioration de la situation sécuritari-

re" dans ce pays et des mauvaises conditions de détention, la ligue estime qu'il est "primordial" que les partenaires internationaux de l'Irak, les ONG des droits de l'Homme et les autres associations, et les médias, fassent pression sur ce pays, pour la tenue d'un procès équitable et la libération des 8 Algériens "emprisonnés à tort". Et ce, d'autant que plusieurs de nos ressortissants "sont morts en détention, apparemment des suites de tortures".

H. AMEYAR

APRÈS QU'ELLE
EUT TRAITÉ LES
RESPONSABLES DU
PAYS DE "MÉDIOCRES"

Fella Ababsa change d'avis

■ Après avoir vilipendé les dirigeants du pays en les traitant de "médiocres" dans une vidéo postée sur YouTube, voilà que la chanteuse Fella Ababsa encense maintenant le président Bouteflika pour lequel elle se dit prête à animer une campagne pour... un 5^e mandat, ainsi que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qu'elle qualifie aujourd'hui d'homme extraordinaire. Que s'est-il passé, entre-temps, pour qu'elle change d'avis ? Simple petite question.



D'UNE GRANDE UTILITÉ, LA LIGNE FERROVIAIRE N'EST PLUS OPÉRATIONNELLE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Qui se souvient du train Chlef-Alger ?



■ Ils sont plus de 200 000 habitants de la wilaya d'Aïn Defla et de Chlef à être privés de transport ferroviaire depuis le début des années 1990. Quatre grandes daïras, à savoir Rouïna, Boumedfaâ,

El-Amra et Miliana, composées de 13 communes, ne sont plus desservies par le train. Le projet assurant la ligne Khemis Miliana - Oued Fodda (KOF) accuse, faut-il le rappeler, un retard énor-

me pour desservir les gares relevant des dites daïras et autrefois assurées par le train Chlef - Alger lequel a disparu de la circulation depuis les années 1990. Notons que la gare ferroviaire de la localité de Rouïna se caractérise par une architecture coloniale exceptionnelle.

BIEN QUE CÉDÉ
POUR LA COQUETTE
SOMME DE 2 700 DA

Les "remplisseurs de bouteilles" s'arrachent le livre de Valérie Trierweiler au Sila

■ Le livre choc, ou encore le livre vengeance de Valérie Trierweiler, *Merci pour ce moment*, paru en France aux éditions Les Arènes, dans lequel l'ex-première dame de France révèle quelques secrets d'alcôve mettant en cause le président français François Hollande, s'arrachait encore jeudi au Sila où il a enregistré des records de vente. Cédé à 2 700 DA, le livre s'est écoulé par dizaines, damant ainsi le pion au prix Goncourt 2014 *Pas pleurer* de Lydie Salvayre, également disponible au Sila. Une situation qui fait dire à un visiteur que les Algériens ont bel et bien un faible pour le "remplissage de bouteilles". Une expression consacrée.

AVEC DES SLOGANS ACCROCHEURS

Campagne offensive de Renault-Algérie pour la "Symbol"

■ "Dernaha Djazaïria" ou "Comme toi, je symbolise l'Algérie" sont les premiers slogans de la campagne publicitaire qui va accompagner le lancement de la première voiture algérienne "made in Algeria" qui sortira de l'usine Renault de Oued-Tlélat, près d'Oran, le 10 novembre prochain.

GRÂCE À UNE ARME LASER

Les Chinois ont inventé un système de défense anti-drones

■ La Chine vient de mettre au point une arme laser capable d'abattre des drones en 5 secondes. Cette arme, développée et testée avec succès, est un système de défense contre "divers petits avions" doté d'une grande précision pour détruire des avions sans pilote volant sous une altitude de 500 mètres et à des vitesses inférieures à 50 mètres par seconde, rapporte l'agence Chine nouvelle.



LE TÉLÉPRÉDICATEUR CRÉE L'ÉVÉNEMENT
AU SILA

Quand Cheikh Chemssedine ravit la vedette à Waciny Laredj



■ Principale attraction jeudi au Salon international du livre d'Alger, le téléprédicateur Cheikh Chemssedine s'est prêté de bonne grâce et moult sourires à de nom-

breux selfies. Pendant ce temps, l'écrivain Waciny Laredj passait, quelques pas plus loin, en parfait inconnu...

AVEC LA TENUE DE LA MANIFESTATION "CAPITALE DE LA CULTURE ARABE"

L'insécurité à Constantine fait craindre le pire

■ Avec l'insécurité qui sévit actuellement dans plusieurs quartiers de la ville des Ponts où des agressions à l'arme blanche et des vols sont enregistrés au quotidien, nombre de Constantinois s'interrogent avec appréhension sur les conditions dans lesquelles va se dérouler la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe".

ARRÊT SUR IMAGE

UNE STÈLE RAFISTOLÉE À BATNA N'A PAS
TENU 4 JOURS

Mostepha Ben Boulaïd malmené



L'EX-PRÉSIDENT BURKINABÉ A TOUJOURS NIÉ SON IMPLICATION

La veuve de Thomas Sankara exige la vérité sur la mort

de son mari



■ La veuve de Thomas Sankara, le prédécesseur de Blaise Compaoré à la tête du Burkina Faso, Mariam Sankara, veut connaître la vérité sur les circonstances de la mort de son mari, assassiné le 15 octobre 1987 lors d'un putsch qui conduira Compaoré, pourtant son frère d'armes, ministre et ami, à prendre la tête du

pouvoir à sa place. Accusé d'être derrière la disparition du leader charismatique du Burkina Faso et icône du panafricanisme, le président déchu Blaise Compaoré a toujours nié son implication dans ce meurtre.

TROIS JOURS APRÈS LE DÉRAILLEMENT DU TRAIN DE LA SNTF

Les boîtes noires parlent : une erreur humaine

L'accident a été causé par la vitesse du train qui roulait à 108 kilomètres, alors qu'il ne devait pas dépasser les 30 km à l'heure.

Les premières lectures et analyses des enregistreurs des données de circulation du train (boîtes noires) du train assurant la liaison Alger-Thénia, qui a déraillé mercredi matin à l'entrée de la gare d'Hussein-Dey, montrent que l'accident serait dû à "une erreur humaine", a indiqué la commission d'enquête ministérielle dans son rapport préliminaire.

Dans un communiqué rendu public jeudi, la commission a expliqué que "le déraillement a été causé par la vitesse du train au moment de son engagement sur la voie déviée, qui a été enregistrée à 108 km/h alors que la vitesse requise sur une voie est limitée à 30 km/h". "La commission d'enquête a également relevé que la voie ferrée et les installations de sécurité étaient en bon état de fonctionnement et la visibilité des signaux était bonne. Ces constatations ont amené la commission d'enquête à émettre la supposition que l'accident est dû à une erreur humaine", a expliqué la même source. Cette erreur serait due à une mauvaise interprétation de la signalisation par le conducteur du train ou bien une non-observation des instructions mises en place au poste d'aiguillage, relatives à l'arrêt obligatoire s'agissant d'une voie déviée ou éventuellement à la conjugaison de ces deux probabilités, d'après le rapport préliminaire de la commission d'enquête ministérielle.

"L'enquête en cours devra déterminer les causes et responsabilités de l'accident", a conclu la même source. Par ailleurs, selon nos sources à la SNTF, le mécanicien (chauffeur du train), ne



La vitesse excessive serait à l'origine de l'accident du train près de la gare d'Hussein-Dey.

serait toujours pas en mesure de parler sur les circonstances de l'accident. Dans son communiqué, la commission revient sur l'accident. D'après les boîtes noires du train, l'accident s'est produit à 8h11. Le train de banlieue n°33, composé de trois

rames automotrices, assurait la liaison Alger-Thénia avec à son bord près de 600 passagers. L'accident a eu lieu au moment de la traversée de la communication de la voie 1 à la voie 3, à l'entrée de la gare d'Hussein-Dey.

Cette déviation avait pour objectif de permettre le passage du train rapide à destination d'Oran. Le train en question est sorti de sa voie et a percuté une succession de poteaux caténaires provoquant la désolidarisation des éléments composant les rames et leur enchevêtrement en accordéon. "Compte tenu de la gravité du déraillement et de la violence du choc, on a malheureusement déploré un mort et environ cent blessés", souligne le document. Tous les blessés ont été acheminés vers les différentes structures hospitalières d'Alger et tous ont regagné leur domicile à l'exception de deux personnes gardées en observation dont le conducteur du train.

Le document fait savoir que dès l'annonce de l'accident, la direction de la SNTF a pris une série de mesures dont la coupure de courant de la traction électrique et consignation de la caténaire, l'acheminement des équipes et relevage et d'un train de secours sur les lieux de l'accident. La SNTF a, également, rétabli les voies 1 et 2 pour le trafic des trains Diesel et le commencement des opérations de levage des rames déraillées avec le concours du personnel et du matériel de l'entreprise portuaire d'Alger, de la direction générale de la Sûreté nationale et de la direction générale de la Protection civile.

Par ailleurs, le trafic ferroviaire en partance d'Alger, a repris progressivement jeudi, selon une déclaration de la direction générale de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), à l'APS.

DJAZIA SAFTA

INFANTICIDES ET PARRICIDES

Plus de 20 cas ont été recensés en 30 jours

Moins de 20 jours après l'horrible crime de Télemly (Alger), voilà qu'un autre infanticide vient de se produire dans la paisible localité de Kouinine, à El-Oued, dans le Grand-Sud algérien. Une femme, âgée de 32 ans, mariée, a tué froidement ses trois enfants âgés entre 8 mois et 5 ans. Selon l'enquête menée par les gendarmes, l'auteur du crime a noyé volontairement ses deux fils âgés de 3 ans et de 8 mois, dans un fût rempli d'eau. Et ce n'est pas fini, puisque cette maman, vraisemblablement déterminée à aller jusqu'au bout de sa sale besogne, a asséné plusieurs coups de couteau à sa troisième fille âgée de 5 ans.

Cette dernière victime venait juste de rentrer de l'école quand sa maman l'a violemment agressée à l'arme blanche, la blessant grièvement au thorax et aux mains, à l'intérieur de son domicile conjugal, sis à la cité El-Atik, commune de Kouinine. Alertés, les gendarmes de

Kouinine se sont déplacés sur les lieux où ils ont interpellé la mise en cause et sauvé la petite fille de justesse. Une enquête a été ouverte pour connaître le mobile du crime. Ce drame intervient au moment où les gendarmes tentent d'élucider le crime dont a été victime un sexagénaire. Celui-ci a été retrouvé abandonné sur la voie ferrée d'Anaba présentant des traces de violence sur différentes parties du corps.

Les investigations sont, pour le moment, orientées vers son environnement immédiat. Deux jours auparavant, les gendarmes ont découvert deux cadavres, de sexe masculin et féminin, décapités puis enveloppés dans un sac en plastique dans la forêt de Lafdjidjet, à Oum El-Bouaghi. Un citoyen les avait identifiés. Il s'agissait de son frère (68 ans) et son épouse (46 ans). Le concours des experts de l'INCC/GN a conduit, après perquisition du domicile des victimes (lieu de l'assassinat), à la découverte de traces

de sang sur le sol et les effets de couchage et de lingerie. Après exploitation de la scène du crime, il s'est avéré que l'auteur n'est autre que le fils de la victime, 37 ans, marié et demeurant au domicile parental. Celui-ci a reconnu les faits en retraçant aux enquêteurs le déroulement de son crime macabre et les différents endroits où il s'est débarrassé du reste du corps de son père (le tronc) et de l'arme du crime. L'enquête a démontré que l'auteur était en contact permanent avec sa mère (58 ans), première épouse de la victime, au moment du passage à l'acte et lors du transport des cadavres. Ce qui laisse prétendre que sa mère était au courant du crime. Ainsi, il ressort que le mobile du crime est motivé par la haine qu'éprouve le fils envers son père qui, selon lui, l'a toujours humilié et méprisé. À El-Tarf, ce sont deux femmes qui ont été assassinées par arme blanche à l'intérieur d'une demeure au village Righia (Berrihane).

Le mis en cause arrêté à Guelma a reconnu avoir commis le double crime, et ce, après avoir été surpris par les victimes en flagrant délit de cambriolage de leur domicile. À Oum El-Bouaghi, une femme a été carbonisée en bordure de la route, reliant Aïn Babouche à Aïn Diss. Là aussi, le criminel a reconnu son acte à cause d'un différend avec la victime. En revanche, à M'sila, un citoyen a été également assassiné avec la complicité de l'un de ses proches pour la modique somme de 35 millions de centimes. La victime avait reçu des coups de couteau lors d'une rixe avec deux individus qui l'ont délestée de son véhicule de marque Mercedes, à défaut de la somme exigée. Deux témoins ont été interpellés par les gendarmes, alors que l'auteur présumé du crime et son proche demeurent recherchés. Par ailleurs, un fratricide a été élucidé

à Constantine où un jeune a asséné un coup de couteau mortel à son frère plus âgé à l'intérieur du domicile parental. Le mis en cause a été interpellé et l'arme du crime récupérée par les gendarmes. À Birtouta (Alger), pour un souci de voisinage, 5 personnes ont commis un homicide volontaire avec préméditation. Les auteurs ont été interpellés et la perquisition de leurs domiciles a conduit à la récupération des deux armes du crime et des vêtements maculés du sang de la victime.

Autre drame, celui d'un corps présentant des blessures au thorax occasionnées par arme blanche et qui a été retrouvé à Sig (Mascara). Les enquêteurs ont abouti à l'interpellation de l'auteur principal du crime. Le corps de la victime a été déplacé par la mère avec la complicité de ses deux enfants.

FARID BELGACEM

APC DE M'CHEDALLAH (BOUIRA)

L'ex-champion d'Europe de boxe professionnelle agressé à coups de couteau

C'est une session extraordinaire pour le moins houleuse qui s'est déroulée, jeudi matin, à la salle de délibération de l'APC de M'chedallah au cours de laquelle les présents devaient débattre des subventions des associations pour les équipes sportives. Alors que le P/APC allait prendre la parole, un groupe de jeunes a fait irruption dans la salle en s'attaquant au représentant de l'association du club de boxe Lynx, L. H., qui n'est autre que l'ex-champion d'Europe de boxe professionnelle. Atteint au visage, à la tête et dans le dos avec des armes blanches, le boxeur sera évacué de la salle alors que la bagarre faisait rage. Admis au service des urgences de l'EPH de M'chedallah, il sera soigné et orienté vers le médecin légiste pour

l'établissement d'une incapacité de travail. Les jeunes agresseurs ont pris la fuite alors que le P/APC a déposé plainte pour agression, troubles et destruction de biens publics. Les éléments de la sûreté de daïra, qui ont auditionné les présents, ont ouvert une enquête. Un acte qui survient, encore une fois, dans un édifice public censé être protégé par les forces de l'ordre. Pour rappel, l'hôpital de M'chedallah avait été récemment le théâtre d'affrontements entre les membres d'une même famille. Quelques semaines auparavant, c'était au tribunal de M'chedallah de connaître un épisode sanglant lorsqu'un jeune a agressé son beau-père et son ex-femme dans l'enceinte même de cette institution.

HAFIDH BESSAOUDI

LE JOURNALISTE EST EN DÉTENTION DEPUIS 14 MOIS À TEBESSA

Demande de liberté provisoire rejetée pour Abdelhai Abdessamie

La Chambre d'accusation du tribunal de Tébessa a refusé la demande de liberté provisoire introduite par l'avocat du journaliste à la radio locale, Abdelhai Abdessamie, détenu à la maison d'arrêt depuis le mois d'août 2013. Son avocat a émis toutes les garanties pour obtenir gain de cause, mais la Chambre d'accusation a décidé le maintien en détention du journaliste, malgré la dégradation de la santé de ce dernier qui est diabétique. Marié et père de deux enfants à bas âge, le journaliste compte recourir à une grève de faim afin que justice lui soit rendue dans les plus brefs délais, criant à qui veut bien l'entendre son innocence. Le journaliste est accusé d'avoir aidé le directeur de la publication du quotidien arabophone *Djaridati* et du journal francophone *Mon journal* à s'exfiltrer par la frontière est du pays pour gagner la Tunisie, puis l'Europe. Le seul tort de notre confrère est d'avoir été un correspondant de *Djaridati*.

D. S.

68 NOMINATIONS DONT 47 AMBASSADEURS

Vaste mouvement dans le corps diplomatique

Mis en veille depuis près de deux ans, le mouvement dans le corps diplomatique que vient de décider le président Bouteflika devrait être complété dans les jours à venir.

Le président Bouteflika a procédé, jeudi, à des nominations d'ambassadeurs, de consuls généraux et de consuls. Ce mouvement diplomatique de grande ampleur intervient après celui opéré de façon partielle en décembre 2013 où Moscou, New York (ONU), Bruxelles, Berlin, Bucarest, Niamey, Mexico et Antananarivo avaient été concernés. Cette fois, ce sont quelque 68 nominations, dont 47 ambassadeurs et 14 consuls ainsi que 7 consuls généraux, qui viennent d'être validées par le chef de l'État.

S'agissant des chefs de mission diplomatique, la liste comprend Abdelmajid Bouguerra, désigné à Washington (États-Unis), Sidi Abed à Santiago (Chili), Bouattoura Fouad à Prague (Tchéquie), Hocine Meghar à Ottawa (Canada), M. Ahriz à Téhéran (Iran), Kadri Sayah à Manama (Bahreïn) et Lamine Bencherif à Tokyo (Japon). Ce dernier occupait la fonction de directeur des affaires politiques et sécurité internationale au MAE. Y figurent, également, Mohamed Benmoussset, nommé à Caracas (Venezuela), Yahia Chérif Hamza à New Delhi (Inde), Lakhel Benkelai à Islamabad (Pakistan), Antar Daoud à Libreville (Gabon), Sid-Ali Hafrad à Oslo (Norvège), Ali Benzerga qui était chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lammara à Copenhague (Danemark), Mohamed Ancer à Ouagadougou (Burkina Faso), Nourredine Khandoudi à Nouakchott (Mauritanie), Lahcene Kerma à Stockholm (Suède), Abdelka-



Plusieurs nominations dans le corps diplomatique ont été opérées par le chef de l'État.

der Aziria à Djakarta (Indonésie), Mohamed Berah à Hanoi (Vietnam), Toufik Dahmani à Brasilia (Brésil), Sebaa Abdelaziz à Doha (Qatar), Abdelkader Dehendi à Budapest (Hongrie), Abdelhamid Chebchoub à Belgrade (Serbie) et Salah Attia désigné à Abou Dahbi, après avoir occupé durant sept ans la fonction de consul général à Djeddah, en Arabie saoudite. La liste est encore longue et concerne Mohamed Achache, nommé

ambassadeur à la Havane (Cuba), Nacer Bouchrit à Tachkent (Ouzbékistan), Boualem Hacène à Dakar (Sénégal), Youcef Delilèche à Accra (Ghana), Mohamed Bourouba à Amman (Jordanie), Aziz Bouguetaya à Abidjan (Côte d'Ivoire), Mohamed Sai à Harare (Zimbabwe), Salah Lebdaoui à Varsovie (Pologne), Latifa Benazza à Sofia (Bulgarie), Mohamed Rimouche à Kuala Lumpur (Malaisie), Farid Boulahbel à Kampa-

la (Ouganda), Chakib Kaïd à Lima (Pérou), Lahcene Boufares à Ankara (Turquie), Mohamed Boussouara à Kiev (Ukraine), Mohamed Ladjouzi à Mascate (Oman), Merzak Bedjaoui à Yaoundé (Cameroun), Mohamed Birouk à N'jamena (Tchad), Larbi Latroche à Luanda (Angola) et Sid-Ali Abdelbari à Windhoek (Namibie). Concernant les consuls et consuls généraux, le mouvement concerne plusieurs nominations pour la France.

On retrouve : Ali Aloui à Bordeaux, Abdelaziz Doudou à Nanterre, Hadda Touati à Nice, Madjid Draïa à Nantes, Ahmed Lasbat à Saint-Étienne, Mahmoud Massali à Bobigny, Linda Kahlouche à Pontoise, Mohamed Saoudi à Montpellier et Rahima Boukadoum à Metz. Quant aux consuls généraux, Brahim Djefal, chef de cabinet au ministère de l'Intérieur, est désigné consul général à Francfort (Allemagne), Chérif Benayad Mustapha à Tunis (Tunisie), Messir Bahia à Istanbul (Turquie), Boukadoum Sabria à New York (États-Unis), Ali Talaourar, qui occupait la fonction de directeur de la communication au MAE, est nommé à Casablanca (Maroc) et Kacimi El-Hassani Abdelkader à Djeddah (Arabie saoudite). La liste n'est pas définitive et probablement d'autres nominations pourraient intervenir dans les jours à venir. On ignore si ce mouvement finira par toucher des ambassadeurs et consuls considérés inamovibles, et qui ont passé plus de vingt ans à leur poste à l'étranger !

SALIM TAMANI

TAYEB BELAÏZ L'A ANNONCÉ JEUDI

Bientôt un décret sur l'utilité publique

Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a fait savoir jeudi à Alger qu'un décret exécutif définissant les conditions de reconnaissance de l'"utilité publique" d'une association sera "bientôt" soumis au gouvernement.

Le ministre, qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de

la nation, a précisé que le décret définissait les conditions de reconnaissance de l'utilité publique d'une association donnée. Le texte est en phase de finalisation et sera soumis "dans les plus brefs délais" au gouvernement, a-t-il indiqué.

Il a ajouté que l'association reconnue comme étant d'utilité publique pouvait bénéficier, de la part de l'État, de la wi-

laya ou de la commune, de subventions et aides matérielles dont l'octroi sera subordonné à l'engagement à un cahier des charges. Le ministre a rappelé les dispositions de l'article 34 de la loi sur les associations promulguée en 2012 et qui stipulent que "les conditions et modalités de reconnaissance d'intérêt général ou d'utilité publique sont fixées par voie réglementaire". Dans le même

contexte, le ministre a soutenu que "le droit du citoyen à gérer ses affaires au niveau local dans le cadre de la démocratie participative" sera pris en charge dans le cadre d'un dossier à soumettre avant la fin de l'année au gouvernement. Il a ajouté que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales "a élaboré une plateforme qui aborde cette question dans tous ses aspects", soulignant qu'un groupe élargi sera installé "pour examiner ce dos-

sier avec la participation de toutes les dairas, les assemblées élues et quelques associations avant de le soumettre au gouvernement". M. Belaïz a rappelé, à ce propos, que la démocratie participative "est un droit garanti par la Constitution et consacré par les codes communal et de wilaya", soulignant l'importance de la mise en place de mécanismes pour soutenir cette participation sur le terrain.

R. N./APS

KURDES ET BERBÈRES : DEUX PEUPLES, UNE DESTINÉE ET DES RESSEMBLANCES

La question identitaire à l'ombre des conflits internationaux

"Kurdes et Berbères : nations interdites ?" La thématique a suscité la curiosité de plusieurs Montréalais. C'est que la conférence organisée, jeudi à Montréal, dans le cadre de la 15^e édition du Festival du monde arabe (FMA), a abordé, ne serait-ce que par ricochet, un sujet qui colle à la brûlante

actualité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Les conférenciers ont noté d'emblée que les deux peuples ont beaucoup de points en commun : territoires à cheval sur plusieurs pays, deux peuples ayant subi l'influence ottomane, des identités et cultures ostracisées et brimées par des pouvoirs autoritaires, des élites engagées dans un combat d'affirmation et de réhabilitation identitaire. Hocine Yahia, enseignant à Polytechnique de Montréal, a rappelé à l'assistance le parcours de la militance berbère depuis ses balbutiements, mettant ainsi en exergue la permanence berbère dans les moments phares qu'a vécus la région. Il a expliqué l'éparpillement des Berbères sur le vaste territoire que constitue l'Afrique du Nord, où vivent plus de 40 millions de berbérophones.

L'orateur a rappelé l'émergence du mouvement berbère, en citant l'Académie berbère en 1966, l'affaire des poseurs de bombes en 1976, le Printemps berbère porté par le MCB en 1980 et le Printemps noir en 2001. Un autre peuple, de la même dimension démographique, vit des turbulences au

Moyen-Orient. Les Kurdes, dont le territoire jonche quatre pays, la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran, se trouvent à l'avant-garde dans la guerre contre le groupe terroriste État islamique, eux dont le porte-étendard qu'est le PPK était accusé de terrorisme par la communauté internationale. Cette implication aux côtés de la communauté internationale peut ouvrir des perspectives aux partisans du Kurdistan, devenus minorités ethniques depuis la mise en place des États-nations inspirés du jacobinisme français. Hussein Akyol, un avocat kurde installé au Canada, est revenu longuement sur l'émergence de la question kurde depuis la chute de l'empire ottoman. "Le mouvement kurde est un mouvement émancipateur et de gauche. Plus de 40% des branches armées du mouvement kurde qui lutte contre l'État islamique en Syrie sont constitués par des femmes", a déclaré M. Akyol. Celui-ci, même s'il ne croit pas à un Kurdistan unifié, affirme que la question kurde est au centre de la géopolitique mondiale. Les deux conférenciers remettent en cause le jacobinisme étatique, tombeau des minorités culturelles et linguistiques à leurs yeux. Citant l'exemple de la Libye, les orateurs considèrent que la guerre de l'Azawad au Mali qui a vu l'implication des puissances étrangères et l'aide apportée par les États-Unis aux Kurdes en Irak et en Syrie peuvent préfigurer une autre projection pour les mouvements de réappropriation identitaire.

Y. A.

OUARGLA

Hamid Grine lance la campagne de sensibilisation à toutes les formes de violence

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a procédé, jeudi à Ouargla, au lancement officiel d'une large campagne de sensibilisation à toutes les formes de violence. Placée sous le signe "Agissons sans violence", cette campagne porte sur des actions de sensibilisation diffusées et animées sur les divers canaux d'information, dont les supports audiovisuels, les réseaux sociaux et l'affichage public, a indiqué le ministre de la Communication lors de la cérémonie de lancement de cette campagne sur les ondes de la radio locale d'Ouargla. Intervenant dans le cadre d'une visite de travail dans la région, M. Grine a expliqué que cette initiative concerne toutes les formes de violence en Algérie, notamment la violence verbale et les agissements inciviques.

Décidée à l'issue d'un conseil interministériel, tenu le 31 août 2014 sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, cette campagne est animée également par des figures de marque du monde de l'art et du sport, en vue de faire adhérer les citoyens à ce grand défi national qu'est la lutte contre la violence.

Par ailleurs, le ministre de la Communication a mis en exergue la mission de la presse dans la valorisation des diverses potentialités que renferment les régions du Sud. "Les organes de presse sont appelés à mettre en valeur les divers atouts, tous secteurs confondus, des régions dans le sud du pays et de contribuer à la consolidation des efforts déployés par les pouvoirs publics pour la promotion de leurs conditions", a précisé le ministre lors de sa visite du siège de la direction régionale d'Algérie presse service (APS). M. Grine a affirmé, lors d'une conférence de presse, animée à l'issue de sa tournée dans la wilaya d'Ouargla, que la promotion du Sud algérien auquel l'État accorde un intérêt important se traduit à la faveur des opérations menées à travers ses différentes régions.

SUITE AUX ACCORDS ÉDUCATION-SYNDICATS

35% des enseignants bénéficient de promotions à des grades supérieurs

M^{me} Benghebrit a fixé la date du 30 novembre comme date butoir de la mise en œuvre des clauses de l'accord à travers la finalisation du traitement de tous les dossiers d'intégration et de promotion, en coordination avec les directions de l'éducation et les services concernés au niveau des wilayas.

Plus de "35% des enseignants (150 000) des trois cycles bénéficieront de promotions à des grades supérieurs", a annoncé hier, à Alger, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit. "Le secteur de l'éducation est en passe de concrétiser les accords conclus entre le gouvernement et les syndicats portant intégration et promotion de 150 000 employés (35% de l'ensemble des employés du secteur) conformément à la circulaire interministérielle d'application n°4 datée du 6 juillet 2014", a indiqué M^{me} Benghebrit dans un entretien accordé à l'APS. Le ministère a fixé la date du 30 novembre comme date butoir de la mise en œuvre des clauses de l'accord à travers la finalisation du traitement de tous les dossiers d'intégration et de promotion, en coordination avec les directions de l'éducation et les services concernés au niveau des wilayas, a-t-elle ajouté.

Les conférences régionales organisées à Tiaret, Djelfa et Sétif "ont permis d'unifier les vues" sur les modes d'application de cette circulaire qualifiée par la ministre de "complexe et nécessitant un certain temps pour l'appliquer à la lettre". À une question sur la réunion prévue à la mi-novembre entre le ministère de l'Éducation et les

M^{me} Nouria Benghebrit, ministre de l'Éducation nationale.

partenaires sociaux (syndicats), M^{me} Benghebrit a fait savoir qu'"il s'agit de la 3^e rencontre du genre qui vise es-

sentiellement à résoudre les problèmes que connaît le secteur et à résoudre les différends qui minent la relation tutelle-partenaires sociaux". Elle a, dans ce contexte, souhaité que la rencontre se déroule dans de bonnes conditions, "compte tenu de la volonté et de la disponibilité du ministère à assainir ses relations avec les différents partenaires sociaux".

La ministre n'a pas manqué de rappeler que la plupart des revendications des syndicats de l'éducation (34 sur 36) avaient été "satisfaites" par le gouvernement affirmant que les problèmes en suspens "ne sont absolument pas du ressort du ministère de l'Éducation". M^{me} Benghebrit a appelé, à cette occasion, les intendants en grève depuis deux mois à faire preuve d'un grand sens des responsabilités et à reprendre le travail dans "l'intérêt de l'élève", rappelant la "disponibilité" du secteur à engager un dialogue "sérieux et efficace pour la prise en charge de leurs problèmes".

La ministre a annoncé l'organisation de concours de promotion professionnelle dans le corps des intendants, les 3 et 4 décembre prochains. Elle a, par ailleurs, mis en exergue la "légitimité" des revendications soulevées par ces fonctionnaires de l'éducation nationale, estimant que leur prise en charge nécessitait des "solutions progressives, du temps et de la patience". S'agissant des informations faisant état de la démission de milliers de nouveaux enseignants en raison des "mauvaises conditions de travail", la ministre

a indiqué que "1 000 enseignants uniquement (moins de 4%), sur les 24 104 que compte le secteur parmi ceux ayant passé le concours de recrutement organisé en juillet dernier, ont démissionné de leur poste".

La première responsable du secteur a fait part de la tenue d'une série de réunions avec d'autres secteurs pour tenter de trouver des solutions définitives aux problèmes qui se posent au secteur de l'éducation. "Il sera procédé à partir de samedi (aujourd'hui, NDLR) à la tenue d'une série de réunions avec plusieurs ministères concernés par la gestion du secteur de l'Éducation nationale, en vue de trouver des solutions pratiques et définitives aux problèmes enregistrés par le secteur", a affirmé M^{me} Benghebrit. Elle a, dans ce sens, cité le problème de surcharge qui nécessite, selon elle, l'intervention du secteur de l'habitat, premier responsable de la réalisation des établissements scolaires, et le problème de prise en charge de l'enseignement préscolaire et des élèves aux besoins spécifiques.

La ministre de l'Éducation nationale a réaffirmé que ces réunions s'inscrivaient dans le cadre de "l'engagement" du gouvernement à booster le secteur de l'éducation, en veillant à consacrer le facteur qualité à travers l'amélioration des conditions générales régissant ce secteur.

R. N. / APS

VENUS DE TIZI OUZOU, BÉJAÏA, JIJEL ET BOUIRA

Les oléiculteurs réclament l'effacement des dettes

Il s'agissait plus d'une trentaine d'oléiculteurs, à prendre part à la réunion tenue jeudi dans la wilaya de Bouira. Venus de plusieurs wilayas du pays (Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel et Bouira) pour réclamer l'application de la mesure d'effacement des dettes en faveur des agriculteurs, promise par le candidat Bouteflika lors de son déplacement à Biskra en 2009. Les protestataires se sont, à l'occasion, constitués en collectif. "Nous demandons l'effacement de nos dettes comme annoncé à Biskra, par le président de la République, en date du 28 février 2009 et spécifié au chapitre 8 de l'allocution de la rencontre nationale sur le renouveau de l'économie agricole et le renouveau rural", précise Amar Illourmane, délégué des oléiculteurs endettés.

Selon lui, "l'annonce de la décision est restée lettre morte". "Aucune mesure d'application n'a suivi sur le terrain. Pis en-

core, durant la période allant de 2009 à 2012, les banques nous ont demandé de fournir des dossiers pour l'application de la mesure d'effacement de dettes. Pour nous, c'était une lueur d'espoir. À la fin de l'année 2012 et après le dépôt des dossiers de la part des propriétaires des huileries concernées, et à notre grande stupéfaction, les banques lancent une opération de recouvrement des dettes", s'indigne notre interlocuteur. "Nous avons entamé des démarches auprès de différents ministères pour l'application des articles 2 et 3 du Journal officiel n°7 du 28 janvier 2009 reconnaissant notre qualité d'agriculteur à part entière et qui nous donne droit au bénéfice de la décision d'effacement des dettes des agriculteurs, mais nous sommes toujours marginalisés", tempête M. Illourmane.

A. DEBBACHE

COOPÉRATION ALGÉRO-CORÉENNE DANS LA GESTION DES DÉCHETS

Les schémas directeurs prêts en mars prochain

Les Sud-Coréens sont à Bordj Bou-Arréridj pour finaliser l'étude qu'ils ont déjà commencée dans le cadre de l'accord et du mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération environnementale entre l'Algérie et la Corée du Sud. "Un échange d'expériences et de savoir-faire en matière de technologies environnementales, de gestion des déchets, de techniques et de technologies de production plus propre, ainsi que l'amélioration du cadre de vie des citoyens sont les objectifs assignés à ce projet", a dit El-Houari Abdelhafid, chef du département partenariat et relations extérieures, à l'Agence nationale des déchets, mercredi dernier, en marge de la visite de travail des experts coréens dans la wilaya de Bordj

Bou-Arréridj. De son côté, M. Yant, directeur de l'Institut coréen de la technologie de l'environnement (Keiti), a précisé que la Corée du Sud "apportera une assistance par la mise en place d'un schéma de gestion des déchets, d'un système d'information, ainsi que d'une cartographie des déchets".

Selon M. Yant, les schémas directeurs des deux wilayas types, Bordj Bou-Arréridj et Blida, seront remis, en mars prochain, après une année d'étude. Il va sans dire que les habitants de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont apprécié cette initiative, mais attendent avec impatience le traitement des 40 000 tonnes d'amiante stockées en plein air dans la zone industrielle. "La priorité devrait être donnée à ce

problème qui cause des maladies mortelles comme le cancer", dira un habitant du quartier le plus exposé aux fibres d'amiante.

Actuellement, selon d'anciens employés, la quantité serait plus importante avec une teneur en amiante oscillant entre 8 et 15%, ce qui constitue un danger réel pour la population. Et pour preuve : la wilaya de Bordj Bou-Arréridj est classée parmi les villes les plus touchées par le cancer sous toutes ses formes. Sur les 350 ouvriers qui travaillaient dans cette usine, une quinzaine sont morts de cancer et les autres luttent contre cette maladie, nous dit-on. Aussi, il est plus qu'urgent de prendre en charge le dossier des "déchets d'amiante".

CHABANE BOUARISSA

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

L'opération "Octobre rose" a permis de dépister plusieurs cas

La cérémonie de clôture du mois d'"Octobre rose", organisé par l'association El-Amel, le ministère de la Poste et des Télécommunications et Algérie Télécom, a eu lieu, mercredi soir, à Alger. L'opération a permis de dépister 6 cas détectés sur les 812 participantes, soit 0,7%. Lors de la soirée, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), Zohra Derdouri, a plaidé pour une meilleure prise en charge des femmes atteintes du cancer du sein, réitérant l'importance du dépistage précoce de cette pathologie.

La ministre a insisté sur l'importance d'un meilleur traitement et d'une meilleure prise en charge des personnes atteintes de cette maladie, en appelant les femmes à "se prémunir contre cette maladie des temps modernes". L'opération a concerné en premier lieu une entreprise publique (Algérie Télécom) qui emploie 3 000 femmes environ, âgées de 40 à 67 ans, réparties à travers les 48 wilayas du pays. L'opération a duré deux mois, du 27 avril 2014 au 26 juin 2014, avec respect des délais fixés au départ. 1 123 femmes ont été invitées et 812 y ont participé. Une équipe de spécialistes du service sénologie du Centre Pierre-et-Marie-Curie a assuré l'examen clinique de toutes les femmes avant de les confier au mammobile au sein duquel sont intégrés un mammographe numérique et un échographe.

Les deux examens étaient pris en charge par l'équipe de radiologues du service d'imagerie du CHU Mustapha-Pacha. Tous les dossiers ont été analysés et remis au comité de sénologie en vue d'une deuxième lecture des mammographies. Il faut savoir qu'en Algérie, le cancer du sein est le premier cancer féminin. Il survient à un âge moyen de 47 ans, avec deux pics de fréquence à 40-44 ans et 45-49 ans. 10% des patientes ont moins de 35 ans et 20% moins de 40 ans.

DJAZIA SAFTA

TRANSFERT DES MIGRANTS SUBSAHARIENS VERS SAKET

Les précisions de la wilaya de Béjaïa

Réagissant à l'article de Liberté, paru dans l'édition de jeudi, se rapportant au transfert des migrants subsahariens vers un centre de prise en charge à Saket, la wilaya de Béjaïa, qui a ordonné l'opération, tient à préciser que ces personnes "ont été transportées dans des bus dans les meilleures conditions humaines et de dignité, sans la présence de policiers ni de brigades antiémeute comme cité dans l'article".

La cellule de communication de la wilaya de Béjaïa assure, également, que la décision du transfert est motivée par l'approche de la période hivernale et vu les conditions lamentables dans lesquelles vivaient ces réfugiés. La même source rappelle que toutes les conditions sont réunies au niveau de ce site d'hébergement (sanitaire avec affectation d'une clinique mobile et de trois médecins, alimentaire par le Croissant-Rouge algérien, présence d'une brigade de la Protection civile et des services de sécurité...).

LAGHOUAT ÉTOUFFE SOUS LES EMBOUTEILLAGES

Plaidoyer pour le retour du vélo

Presque un citoyen sur cinq est propriétaire d'une voiture, alors que les infrastructures routières dans la ville ne sont pas en mesure d'accueillir un tel nombre de véhicules.

Comme toutes les grandes agglomérations du pays, Laghouat n'est pas épargnée par les effets nocifs et pernicieux de la pollution atmosphérique qui n'a cessé de progresser pendant ces dix dernières années. Le relief relativement plat aidant, les deux-roues motorisés connaissent un essor considérable dans la paisible région de Laghouat, notamment en milieu urbain où ils représentent l'alternative idéale aux embouteillages et aux transports en commun.

Mais de nos jours, au chef-lieu de wilaya, les embouteillages sur les routes prennent des proportions alarmantes et sont devenus un important facteur de stress, notamment du côté de Rahbet Ezzitounne et El-Gharbya. Les citoyens et automobilistes se plaignent des interminables bouchons qui bloquent la circulation routière et qui leur empoisonnent la vie quotidienne.

L'extension incontrôlée du parc automobile algérien est l'une des causes des embouteillages à Laghouat. Presque un citoyen sur cinq est propriétaire d'une voiture, alors que les infrastructures routières dans la ville ne sont pas en mesure d'accueillir un tel nombre de véhicules. En effet, avant, à l'instar des autres villes du pays, on connaissait les embouteillages lors des heures de pointe qui correspondaient généralement aux heures d'entrée et de sortie des bureaux. Maintenant, nos routes sont encombrées de 7h à 19h, voire plus tard. Les embouteillages durent désormais pendant toute la journée.



Afin de parer aux désagréments de la circulation, les citoyens préconisent la réalisation de pistes cyclables sécurisées.

Du côté des pouvoirs publics, un diagnostic de la situation actuelle du réseau du transport urbain de la ville de Laghouat sera lancé prochainement, a-t-on appris auprès des responsables de la direction des transports.

Cette opération, qui sera menée en étroite collaboration avec les secteurs concernés, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant l'actualisation du plan de transport urbain de la commune du chef-lieu, dans l'objectif d'améliorer les prestations, a-t-on précisé. Ainsi, ce diagnostic général du réseau de transport urbain permettra la détec-

tion du déficit ou de saturation dans chaque ligne. Il est prévu dans ce cadre une dotation en bus pour chaque ligne exploitée, en vue d'assurer un équilibre entre les quartiers de cette agglomération en matière de transport urbain, a-t-on révélé.

Cette action vise non seulement la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment les résidents des nouveaux centres urbains, mais aussi de mettre ces moyens de transport au diapason de l'expansion urbaine et de la croissance démographique que connaît la ville de Laghouat.

Le parc de la wilaya de Laghouat dispose actuellement de 256 bus de différentes catégories assurant les dessertes intercommunales, en plus de 170 et 204 véhicules assurant les lignes de transport rural et urbain.

Par ailleurs, les citoyens considèrent que les pouvoirs publics devront s'impliquer davantage pour inscrire dorénavant la réalisation de pistes cyclables sécurisées comme une priorité et un besoin qui s'imposent, pour que la pratique du vélo soit réhabilitée comme au bon vieux temps.

BOUHAMAM AREZKI

CONFÉRENCE DE L'UNIVERSITAIRE MOHAND OUAMER OUSSALEM

“Tamazight enregistre une véritable dynamique de régression”

Intervenant à l'occasion d'une conférence-débat autour de tamazight, organisée récemment à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, à l'initiative de l'APW de Tizi Ouzou, Mohand Ouamer Oussalem, universitaire bien connu et militant amazigh de la première heure, a estimé que la langue amazighe vit “un changement non maîtrisé”. Et à l'orateur de rappeler le rôle de l'Etat dans la prise en charge et la promotion de tamazight en adoptant, en premier lieu, un principe d'égalité entre les langues et, en second lieu, mettre les moyens dans son enseignement dans les établissements scolaires, en commençant notamment par le volume horaire qui est actuellement insuffisant. “Trois heures d'enseignement par semaine sont vraiment insuffisantes pour que les

enfants assimilent ce que l'enseignant leur propose”, a relevé le conférencier. Autre point soulevé par M. Oussalem est “le code mixingue” où l'on fait face à un “langage” composé de plusieurs langues, ce qui donne lieu à une “cacophonie” linguistique. D'autres questions ont été évoquées lors de cette conférence, notamment la place de la langue amazighe dans les écoles privées, dans les mosquées et dans les tribunaux. A ce sujet, M^e Salhi, présent parmi l'assistance, avait soulevé la nécessité d'intégrer tamazight dans les tribunaux, où le citoyen fait souvent face à des juges qui ne comprennent pas tamazight ou le contraire, ce qui pose réellement problème durant les procès. “On est souvent contraint de faire appel à un traducteur arabe-tamazight, alors que

cette langue est une langue nationale”, a affirmé cet avocat. Pour le président de l'APW de Tizi Ouzou, Hocine Haroun, “cette conférence est une rencontre fortuite avec Ramdane Achab et Mohand Ouamer Oussalem, autour de tamazight. C'est beaucoup plus pour dresser le constat et un point de situation avec les animateurs de tamazight sur, entre autres, la transcription de la langue amazighe. C'est tout cela que nous allons essayer d'évoquer, et l'APW est initiatrice de cette conférence, et ce, après avoir voté une délibération pour l'officialisation de tamazight”. A signaler que l'autre volet de la conférence a été animé par Ramdane Achab, linguiste, militant de la cause amazighe et éditeur.

K. TIGHILT

LES MESURES PRÉVENTIVES ÉVOQUÉES À MÉDÉA

Comment faire face aux risques majeurs ?

Les mesures préventives contre les risques naturels ont fait l'objet d'une rencontre, mercredi, entre le délégué national aux risques majeurs, Tahar Melizi, et les autorités locales, en présence des P/APC et des services techniques concernés. Dans son intervention, le délégué national a inscrit sa visite dans le cadre de la démarche visant à se rendre compte des mesures prises par la wilaya pour faire face aux risques climatiques susceptibles d'avoir des conséquences sur la population et les infrastructures.

Il indiquera que les changements climatiques affectent l'ensemble de la planète pour qu'il soit exigé la mobilisation de tous les moyens disponibles, notamment à l'approche de l'hiver. Dans un exposé présenté par le directeur de la protection civile, Boughlaf Boualem, il est fait état des points noirs qui existent à travers la wilaya et des risques qu'ils sont susceptibles d'engendrer sur les populations, les habitations et l'assise industrielle locale. Parmi les points noirs recensés, il est cité les cas d'inondations de

certaines agglomérations, de glissements de terrains et de enneigement qui peuvent constituer des risques en période d'intempéries et de froid. Pour y faire face, des dispositions ont été prises par la wilaya à travers ses structures techniques relevant des travaux publics et de l'hydraulique, l'installation de cellules de veille à différents échelons de l'administration, la désignation de centres d'hébergement pour accueillir les populations en cas de sinistre, la mise sur pied d'un dispositif d'intervention rapide placé

sous la houlette du secrétaire général de la wilaya. Le délégué national aux risques majeurs a exhorté les responsables locaux à accorder un grand intérêt aux problèmes de points noirs et à constituer des banques de données pouvant être exploitées par les secours en cas de catastrophe naturelle. Le même responsable demandera qu'il soit fait application des dispositions prévues dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les risques majeurs.

M. EL BEY

BRÈVES du Centre

CHANTIER D'ÉVITEMENT DE KHERRATA

Reprise des travaux après l'intervention de la force publique

La force publique est intervenue jeudi pour mettre fin au blocage du chantier de réalisation de la voie d'évitement de la ville de Kherrata. Les membres d'une famille de la localité, auteurs du blocage et qui réclament une indemnisation sur une assiette de terrain située sur le tracé de la voie, ont été ainsi arrêtés par les forces de l'ordre. Selon le P/APC de la localité, l'assiette de terrain de l'ex-Souk El Fellah, objet de mécontentement de cette famille, a été versée à la réserve foncière. Mais les membres de cette famille n'ont cessé de réclamer une indemnisation en procédant au blocage du chantier depuis plusieurs mois. Même les réunions qu'ils ont tenues avec les autorités n'ont pas mis fin à la situation. Pourtant, selon l'édile communal, même le rapport de l'expert géomètre engagé pour délimiter l'assiette de terrain fait état de l'appartenance de cette dernière à la commune. Et pour mettre fin à la situation, ce jeudi, des éléments de la sûreté de daïra aidés par ceux de la wilaya ont interpellé les membres de la famille frondeuse, pour permettre à l'entreprise en charge du projet de poursuivre les travaux. Pour rappel, ce projet dont les travaux ont été achevés à 90%, coûtera la bagatelle de 150 milliard de centimes. Il prévoit le contournement du centre-ville de Kherrata pour mettre fin ainsi aux interminables bouchons notamment durant la saison estivale.

H. KABIR

BOUIRA

Premiers flocons de neige sur le Djurdjura

La vague de froid qui sévit actuellement sur le nord du pays a provoqué la chute des premiers flocons de neige de la saison sur les hauteurs des montagnes dépassant les 1 700 mètres d'altitude. Ainsi, le versant sud du Djurdjura s'est revêtu d'un burnous blanc que Dame nature lui a offert pour ce prélude hivernal. Les sommets d'Akouker, Tamgout et Lalla Khedidja ajoutent une touche de beauté et offrent un paysage panoramique à la région. Ces premières neiges n'ont pas laissé indifférents certains amoureux de la nature, assoiffés de cette beauté du site. Ainsi, malgré le froid glacial où le thermomètre est descendu au dessous des 5 degrés Celsius, la station climatique de Tikjda a été prise d'assaut. Durant ce week-end, ce sont des dizaines de familles qui ont choisi de passer un séjour en plein nature. La RN33 reliant la wilaya de Bouira à Tizi-Ouzou en passant par Tizi N'kouilal a enregistré un trafic routier très intense. Des cortèges de véhicules à leur bord des familles notamment ont été constatés dès la matinée du jeudi se dirigeant vers les hauteurs du Djurdjura, pour profiter des beaux paysages façonnés par les premières neiges de la saison.

A. DEBBACHE

M'SILA

Saisie de deux fusils de chasse par la gendarmerie

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Aïn Melh (wilaya de M'sila) ont procédé durant cette semaine à la saisie de deux fusils de chasse. Selon la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, les deux fusils de 16 mm, dont un de fabrication artisanale, ont été saisis dans la demeure d'un individu, résidant à Aïn Melh, à 115 km du chef-lieu de wilaya. Du matériel qui servait à la fabrication a été saisi. Présenté devant le magistrat instructeur, il a été placé sous contrôle judiciaire.

CHABANE BOUARISSA

BRÈVES de l'Est

SKIKDA

Des enfants malades honorés

■ L'association culturelle et sportive de la direction de la sûreté, en collaboration avec la direction de la culture et du comité des fêtes de la commune de Skikda, a organisé ce mercredi, une manifestation culturelle en l'honneur des enfants et des handicapés au Palais de la culture et des arts. Les enfants et la forte assistance ont été gratifiés par des airs musicaux de la troupe Ettourat (Patrimoine), des sketches de deux clowns et particulièrement par la production de cheb Khallas qui ont plongé la salle du palais dans une ambiance festive apportant de la joie à ces enfants malades. La direction de la sûreté a également remis des cadeaux symboliques aux enfants présents.

A. B.

TÉBESSA

Plus de 6 000 cartouches de fusils de chasse saisies

■ La brigade mobile de la gendarmerie de la ville de Tébessa a intercepté en fin de semaine écoulée, un véhicule suspect qui roulait vers le mont de Rafana, à quelques encablures du chef-lieu de wilaya. Le conducteur a cependant réussi à prendre la fuite, laissant derrière lui le véhicule de type Mercedes, avons-nous appris de sources concordantes. Les gendarmes découvriront à l'intérieur une quantité importante de munitions, à savoir 6 375 cartouches pour fusils de chasse de calibre 12 et 16mm. Une enquête a été ouverte.

HAFID M.

JIJEL

Un homme meurt dans un accident de la route

■ Un jeune homme de 24 ans, répondant aux initiales A. B., a trouvé la mort dans un accident de la route jeudi après-midi, avons-nous appris. Ce drame qui a eu lieu dans la commune d'Ouled Asker au sud-est de Jijel, est survenu suite aux fortes précipitations enregistrées durant les dernières 48 heures. Selon les premières informations, la victime a perdu le contrôle de son véhicule après un dérapage pour effectuer ensuite plusieurs tonneaux. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'EPH d'El-Milia au moment où une enquête a été ouverte. Un autre accident a été enregistré mercredi sur la RN43 au pont d'Oued Djendjen. Une voiture a effectué une chute spectaculaire de plusieurs mètres du haut du pont en question. Le conducteur âgé d'une quarantaine d'année a été gravement blessé. Il se trouve actuellement au service des soins intensifs à l'hôpital de Jijel.

MOULOUD SAOU

GUELMA

Inauguration d'un poste avancé de la Protection civile

■ Le wali de Guelma a inauguré cette semaine un poste avancé de la Protection civile implanté sur la RN 20 au niveau de la commune de Aïn-Hassainia à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya. Cette infrastructure dotée d'ambulances et de camions de lutte contre les incendies, a bénéficié de l'affectation de sapeurs-pompiers qui interviennent à la moindre alerte. Selon le directeur de la Protection civile, la RN 20 reliant Guelma à Constantine enregistre de nombreux accidents de la circulation car elle est empruntée quotidiennement par un flux incessant de véhicules toutes catégories confondues. Ce poste avancé permettra aux agents de la Protection civile de prêter avec célérité secours et assistance aux usagers de la route en difficulté. La direction de la Protection civile dispose d'une unité principale, d'un poste avancé à Guelma-ville, d'unités secondaires à Oued-Zénati, Bouchegouf, Hammam-Debagh et Hammam-N'bails et d'un poste avancé sur la RN 21 reliant Guelma à Annaba, à une douzaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya.

HAMID BAALI

OUM EL-BOUAGHI

La promotion des exportations hors hydrocarbures en débat

Sur 100 exportateurs, 50 ont été classés réguliers, dont Sonatrach (solvants, naphtha, méthanol), Fertial (ammoniac, engrais), Cevital (sucre, graisses et huiles végétales), Somiphos (phosphate) et Fruital (eaux, y compris les eaux minérales et gazéifiées).

La maison de la culture Nouar-Bouakeur d'Oum El-Bouaghi a abrité, jeudi, une journée d'étude sur la promotion des exportations hors hydrocarbures, organisée par la chambre de commerce et d'industrie Sidi R'ghis, en collaboration avec la direction de wilaya du commerce. "Le rôle d'Algex dans la promotion des exportations", "Les incitations fiscales aux exportations", "Les facilitations douanières aux exportations", "Présentation de la vitrine virtuelle des produits et services algériens à l'exportation" et "La garantie à l'export" sont les thèmes développés lors de cette journée par plusieurs experts venus des quatre coins du pays.

Lors de son intervention, Bouadma Boualem, cadre à Algex (Agence nationale de promotion du commerce extérieur), présentera des statistiques sur le commerce extérieur de l'Algérie en 2013, dans lesquelles les exportations hors hydrocarbures ne représentent que 3,47% du total.

Il avancera à cet effet que sur 100 exportateurs, 50 ont été classés réguliers, dont Sonatrach (solvants, naphtha, méthanol), Fertial (ammoniac, engrais), Cevital (sucre, graisses et huiles végétales), Somiphos (phosphate) et Fruital (eaux, y compris les eaux minérales et gazéifiées).

Il reviendra également sur le dispositif et les mesures de soutien aux exportations hors hydrocarbures, les mesures institutionnelles, l'appui financier (Fonds spécial de promotion de l'exportation FSPE), les exonérations fiscales (TVA, IBS, TAP), les régimes douaniers et les facilitations douanières,



Selon les statistiques, les exportations hors hydrocarbures ne représentent que 3,47% du total des exportations.

le contrôle des changes et la réglementation bancaire, les facilités (couloir vert, priorité de passage au scanner). Lors des débats, Abbès Larbès, exportateur, n'a pas manqué de soulever une préoc-

cupation de grande importance, à savoir la lenteur des banques en matière de rapatriement des recettes à l'exportation.

B. NACER

BISKRA

Pépinière cherche moyens désespérément

Située à l'entrée de l'antenne INPV de Feliache, une pépinière de palmiers-dattiers que tentent de créer les techniciens de l'Itidas (Institut technique de développement de l'agronomie saharienne) se meurt en silence. Le projet ne semble pas intéresser les décideurs qui, selon nos sources, auraient fait la sourde oreille sur la demande de budget pour entretenir ces petits palmiers et l'autorisation de fo-

rer un puits à proximité de cette pépinière. Pour rappel, cette idée de créer une pépinière est née face à l'intérêt croissant porté par les producteurs de dattes sur la variété Deglet Nour.

Certains producteurs n'hésitent pas à arracher ces variétés dites secondaires pour les remplacer par le palmier produisant la Deglet Nour. "A ce rythme, près de 80 cultivars (sur les 140 existants dans la wilaya), sont

menacés de disparition", dira l'un des techniciens rencontré en marge de la récente visite du ministre de l'Agriculture.

Notre interlocuteur ajoute que "si les producteurs considèrent ces dattes comme rapportant moins à l'échelon local, n'oublions pas que les autres pays comme l'Indonésie consomment toutes les variétés de dattes et assurent la transformation de ce produit sur leur territoire. Économiquement c'est

une part du marché qu'on laisse filer aux pays qui nous concurrencent sur les marchés internationaux et le risque majeur de déléster Biskra de son patrimoine séculaire".

Les responsables du secteur se pencheront-ils pour sauvegarder des variétés comme "tantboucht", "mechdegla", "ghars" et autres "hilwaya" ou "degla beidha".

H. L.

BERRAHAL (ANNABA)

La décharge publique : un danger pour la santé

La ville de Berrahal, 30 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, croule, depuis quelques semaines, sous les ordures ménagères. La décharge communale est outrageusement surexploitée, ce qui provoque des émanations nauséabondes qui empestent toute la région. Cette situation a fini par exaspérer la population qui a investi la rue à plusieurs reprises pour faire entendre sa voix, en vain. Aujourd'hui, les habitants menacent de recourir à des actions plus rigoureuses pour mettre un terme à ce qu'ils qualifient de "catastrophe naturelle". En effet, odeurs nauséabondes,

mouches, moustiques et fumée asphyxiant de plus en plus la région, et ce, à cause d'une surexploitation de la décharge communale El-Lahmeir. Des riverains révelent à ce sujet que le phénomène des moustiques et mouches à Berrahal, qui prend effet à partir de la zone marécageuse du lac Fatzara, a pris de l'ampleur ces derniers temps. "La décharge accueille quotidiennement des tonnes de déchets ménagers, même ceux de Annaba-ville, voire d'autres communes", affirment nos interlocuteurs. Ces derniers craignent, par ailleurs, une réelle menace sur la santé publique et on

parle déjà de crises d'asthme chez des enfants en bas âge. De leur côté, les élus, impuissants devant cette situation, dénoncent les agissements illicites de camions qui viennent décharger clandestinement leurs déchets, en prenant la route d'Oued El-Aneb, où existent pourtant deux barrages constants de la Gendarmerie nationale. Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour exiger auprès de la gendarmerie et de la justice des sanctions sévères à l'encontre des camions pollueurs qui enfreignent la loi et dont les agissements menacent la santé publique.

B. BADIS

SKIKDA

Résiliation du contrat du marché régional des fruits et légumes

■ A l'issue d'une visite effectuée sur le chantier du marché régional des fruits et légumes, le wali de Skikda a pris la décision de résilier le contrat de l'entreprise chargée de la réalisation du projet qui, rappelons-le, est située à Salah Bouchaour, 20 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya. En effet, l'état du chantier visité mercredi dernier, a provoqué le courroux du chef de l'exécutif qui a jugé la cadence des travaux très lente pour cette entreprise qui s'est adjugé un marché de 20 milliards de centimes mais n'employant que 12 ouvriers "qui ne peuvent à eux seuls achever un logement individuel", dira le wali. Et de rajouter : "A ce rythme, le marché ne sera pas livré avant 10 ans alors il vaudrait mieux encore perdre 3 mois pour désigner une autre entreprise sérieuse que d'attendre 10 ans pour rien". Pour le wali, ce projet est d'une grande importance pour l'économie et les échanges commerciaux au niveau de l'est du pays. Il a, en outre, instruit les concernés à résilier un autre marché d'une entreprise défaillante chargée de construire 50 logements promotionnels et 20 locaux commerciaux. Les travaux n'ont pas été lancés d'une manière effective depuis l'installation du chantier en janvier 2013.

A. BOUKARINE

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN MASTER D'ARCHITECTURE À ORAN

L'Ordre des architectes ne veut pas servir de bouc émissaire

Une situation que ne nie pas notre interlocuteur, replaçant le problème posé par ces étudiants dans un contexte plus large, lié à l'application du système LMD en Algérie.

“**N**ous avons notre vision très claire et objective, et nous refusons que ce problème des étudiants d'architecture se pose sur le dos de l'ordre national des architectes.” Cette réaction est venue du président du Conseil national de l'ordre des architectes algérien, Chorfi Jamel, qui réagit pour nous au dernier mouvement de protestation des étudiants d'architecture à Oran. En effet, ces derniers avaient bloqué des jours durant l'accès à l'université Mohamed-Boudiaf (ex-USTO) pour dénoncer la non-reconnaissance du master par l'ordre et le refus de les laisser prêter serment. Une situation que ne nie pas notre interlocuteur, replaçant le problème posé par ces étudiants dans un contexte plus large, lié à l'application du système LMD en Algérie. En somme, un problème politique, comme le laissera entendre notre interlocuteur, qui s'explique : “Auparavant, on en était à 3 ou 4 écoles et instituts d'architecture, maintenant il y a 28 départements à l'échelle nationale, c'est une aberration. L'on se préoccupe de la production quantitative uniquement.” Défendant alors l'architecture comme un art, notre interlocuteur poursuit sur le contenu même du LMD et du master d'architecture, non sans critiques acerbes. “Nous n'avons jamais été consultés pour l'élaboration et le contenu du programme, alors que c'est nous qui consommons ce produit. Le LMD a été imposé à l'Algérie par l'étranger. La formation d'architecte est une formation basée sur les ateliers, la conception, qui est la colonne vertébrale de la formation académique (LMD et master nldr), avec des grades académiques, cela n'a aucun



Les étudiants dénoncent la non-reconnaissance du master par l'Ordre national et le refus de les laisser prêter serment.

sens.” Le président de l'ordre se livre ensuite à une évaluation très critique du système LMD, ajoutant à peine à demi-mot que, compte tenu également du niveau de l'enseignement dans le supérieur, l'on se retrouve avec une formation au rabais, sans tenir compte des besoins du marché. M. Chorfi n'aura pas de mots assez durs pour qualifier la décision d'un “simple directeur” qui, dans un document transmis aux universités et dont nous avons vu une copie, a décidé de l'équivalence du master avec l'ancien diplôme. C'est à l'appui de ce

document de grève a cessé entre autres à l'USTO : “Ce document est très grave, c'est de la fuite en avant. En plus ce n'est pas des prérogatives d'un directeur de prendre une telle décision, nous assistons à la politique de l'autruche et il faut une table ronde avec le ministère, l'université et l'ordre.” Et de conclure sur cette question du devenir du master d'architecture et des milliers d'étudiants à l'échelle nationale : “Il ne faut pas nous faire supporter le problème, l'ordre est une institution de la République, il faut avoir le courage d'affronter le problème, nous demandons

officiellement la diminution des départements et retourner aux normes selon les besoins du marché en gardant la noblesse du titre d'architecte.” A noter encore que l'Ordre des architectes est également au centre d'une polémique, avec deux groupes de personnes se revendiquant de la légitimité de cette association professionnelle. Aujourd'hui, alors que beaucoup voient dans ce problème la primauté de l'administratif sur le pédagogique, les regards sont tournés vers le ministère qui doit trancher concernant le devenir des étudiants. **D. LOUKIL**

BRÈVES de l'Ouest

EL-BAYADH

Fin des travaux de la station d'épuration des eaux usées

■ Lancés depuis 2008, les travaux de la Step (station d'épuration des eaux usées) retenue en faveur de la wilaya d'El-Bayadh ont atteint leur stade final, et la mise en service devrait intervenir avant la fin de l'année en cours, selon les propos du directeur des ressources en eau de la wilaya, M. Arabi. D'après ce dernier, le projet est actuellement en phase des essais techniques en vue de l'identification d'éventuelles difficultés pouvant entraver le fonctionnement normal de cet ouvrage hydraulique lors de son exploitation, avant d'ajouter que le coût des travaux est évalué à 239 millions de dinars. Implantée sur une superficie de 16 ha dans la zone de Kheneg Azir, sur le flanc nord d'oued El-Bayadh, cette station dispose de sept bassins d'épuration et de traitement des eaux usées fonctionnant selon des normes respectueuses de l'environnement, a signalé le même responsable. Par ailleurs, la station présente une capacité de traitement de 7,19 millions m³/an des eaux usées, soit un traitement quotidien de plus de 19 067 m³, des quantités d'eau destinées en première étape à l'irrigation de quelque 200 ha de terres agricoles, en attendant l'extension de ces dernières à la faveur du programme de concession initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

A. MOUSSA

SIDI BEL-ABBÈS

Révélations sur les 16 q de kif traité saisi

■ Les éléments des brigades de recherche et d'investigation et de lutte contre les stupéfiants de la Gendarmerie nationale (GN) ont procédé, dimanche dernier, à la saisie à Sidi Bel-Abbès, de plus de 16,50 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a déclaré hier, le lieutenant-colonel, M. Abdellahoum, commandant du groupement territorial de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, lors d'un point presse. Agissant sur la base d'une information parvenue au commandement du groupement de la gendarmerie, faisant état d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants et qui s'appretait à introduire une quantité importante de drogue dans un garage sis à Sidi Bel-Abbès, les gendarmes ont investi le lieu indiqué et ont saisi la drogue répartie sur 63 colis de 25 kilos chacun, dissimulée dans une fosse et ensevelie sous du sable et du gravier. Selon le commandant du groupement, le propriétaire du garage, M. B., 76 ans, a été arrêté et les investigations ont également abouti à l'identification de deux autres membres du réseau de narcotrafiants et l'enquête est en cours pour les arrêter. Ce réseau criminel en question possède des ramifications transnationales, depuis le Maroc vers la Tunisie, via les points de transit dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Oran, Blida et Tébessa.

A. BOUSMAHA

COUR DE CHLEF

Trois faux-monnayeurs condamnés à trois ans de prison

■ Dans le cadre de son actuelle session criminelle, la cour de Chlef a condamné la semaine dernière trois faux-monnayeurs à trois ans de prison ferme. Agés entre 19 et 40 ans, les mis en cause procédaient au trafic de faux billets de banque de 200 DA. Selon nos sources, ces derniers utilisaient dans leur trafic plusieurs mineurs afin d'écouler leurs faux billets auprès des commerçants de la région. Ce sont ces mêmes intermédiaires qui ont été appréhendés, ainsi que leurs trois chefs, en flagrant délit dans la gare routière située juste à proximité de la place de la Solidarité, au centre de la ville de Chlef. Arrêtés par les services de sécurité qui leur ont tendu une souricière, les mineurs ont rapidement avoué qu'ils avaient reçu des mains de leurs mêmes chefs une cinquantaine de faux billets de 200 DA chacun pour les faire circuler un peu partout dans différentes localités de la wilaya.

AHMED CHENAOU

MOSTAGANEM

Déclaré mort, un nouveau-né a failli être enterré vivant

Il s'agit d'une histoire bouleversante d'un nouveau-né ayant vu le jour avec une malformation congénitale, à la maternité Lalla Kheira, de Mostaganem. Une malformation pour laquelle le prénommé Mohamed El-Amine a dû être immédiatement transféré au service de la chirurgie infantile de l'hôpital en vue d'une opération chirurgicale d'urgence. Il y est opéré. Seulement, quelques heures après l'acte, il est déclaré cliniquement mort. Au comble de l'effondrement, le père muni d'un certificat de décès est allé enregistrer le décès du nouveau-né auprès du service de l'état civil de la ville. En conséquence, il obtint le permis d'inhumation et se prépara à la cérémonie rituelle des obsèques. Revenu au service de la réanimation pour récupérer le corps, le père l'a pris dans ses bras et, à sa grande surprise, constata que le corps dont il venait de s'emparer était bel et bien vivant. Il gémissait, montrant manifestement des signes de vie. De nouveau, le bébé a été immédiatement réadmis à l'unité néo-

natale auprès de laquelle le père apprit que le petit était hors de danger. L'erreur ayant frôlé le crime de l'enterrement vivant d'un innocent nouveau-né, au sein de l'établissement hospitalier, on tente de minimiser les dégâts en évoquant le miracle. “Ce phénomène hors norme de mort ressuscité ne serait pas un cas isolé, dès lors qu'il est arrivé à plusieurs personnes déclarées cliniquement mortes mais qui ont recouvré la vie”, ose-t-on soutenir. Défendant le médecin réanimateur, la direction de l'hôpital souligne que ce dernier a fait correctement son travail et a respecté le temps d'observation du décès. Par ailleurs, du côté de la famille du nouveau-né, après le soulagement, c'est la colère et le grand embarras qui se succèdent, puisque le père s'est retrouvé devant un dilemme, celui de “ressusciter” le décédé auprès du service de l'état-civil qui refuse de retranscrire le nouveau-né dans le registre des vivants. Une enquête est en cours en vue d'élucider l'affaire.

M. O. T.

TIARET

Trois morts et 13 blessés sur la route

■ Trois personnes ont trouvé la mort alors que 13 autres ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu en début de matinée de ce mercredi au lieu-dit Aïn Seffah relevant de la commune de Sidi Bakhti, sur le tronçon reliant Mechra Sfa à Frenda, dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris d'une source sécuritaire. Le drame s'est produit lors d'une collision entre un bus de transport scolaire et un véhicule léger de marque Peugeot 504 qui transportait six passagers, dont les trois victimes, un enfant de deux ans et deux adultes âgés de 38 et 40 ans. Quant aux blessés, dont deux ont été victimes d'un traumatisme important, ils se trouvaient à bord du bus et leur âge varie entre 12 et 16 ans, ajoute notre source.

R. SALEM

ARMAND VIAL, AUTEUR DE "KSAR TINA", À "LIBERTÉ"

"Dans tous mes travaux de photographie, je suis attiré par les choses de peu d'importance"

Né à Constantine et n'y ayant pratiquement pas vécu, l'auteur de ce beau-livre (photographies et texte), qui vient de paraître aux éditions Sedia (qui inaugurent avec cet ouvrage une nouvelle collection dédiée aux beaux-livres), revient dans cet entretien sur son choix (Constantine) et sa démarche artistique. Un travail organisé par thèmes et qui a duré à peu près une année.

Liberté : Pourquoi ce livre sur Constantine ?

ARMAND VIAL : Il y a trois ans, j'ai décidé de venir continuer mon travail artistique en Algérie. Quand j'ai eu le choix du lieu de mon séjour, j'ai opté pour Constantine, parce que, aussi, je suis né là-bas. Pour en revenir à ce livre, étant à Constantine, j'ai forcément travaillé sur la ville, en privilégiant bien entendu la vieille ville – la ville nouvelle ne m'intéresse absolument pas –, non pas par nostalgie pour essayer de retrouver des choses que j'aurais connues enfant, mais pour essayer – d'ailleurs je fais une citation dans le livre – de m'y retrouver moi. Alors, certaines fois, on me fait la critique en me disant mais tu montres des murs démolis, etc. Mais ce n'est pas la volonté de ma part de dire regardez comme cette ville est vilaine, en mauvais état...

En fait, dans tous mes travaux de photographie, je suis attiré par les choses de peu d'importance ou alors qui portent les marques du temps, des traces d'usure, des objets... Par exemple, je fais des compositions des objets qui sont destinés à être jetés. Donc ce sont des choses qui m'intéressent, parce que si on les regarde vraiment, on se rend compte que ce soit les murs, que ce soit les portes, que ce soit les objets, ils nous parlent et ils nous ra-

content des choses humaines qui nous concernent, nous tous. En plus, dans ce livre, il y a quelque chose qui est peut-être un peu compliqué à gérer et à expliquer aussi, c'est que, certes, je suis né à Constantine, mais je suis français, ma culture n'est pas une culture arabe, elle est une culture européenne et particulièrement française, donc mes références en termes d'arts plastiques, d'images (peintures, photos, etc.) sont très peu de la culture arabe, même si j'en connais quand même un petit bout. Ce qui fait que dans ce travail, il y a aussi, non pas cette confrontation, mais cette rencontre entre des images que j'ai en mémoire de peintres, je cite Debré, Tàpies, Anselm Kiefer.

Ce n'est pas pour faire du sous Kiefer ou du sous Tàpies, c'est me dire tiens c'est quand même drôle, je regarde ce mur écaillé avec des coulures, etc., et j'ai une image de tel peintre qui me vient, et brutalement, il n'y a plus de frontières, il y a des cultures qui se rencontrent, il y a des choses qui se disent en commun. Le fond de mon livre c'est ça.

Dans le livre, il y a beaucoup de photographies d'extérieurs (de portes, de fenêtres...), on reste à l'extérieur, en surface...

Je pense qu'il y a deux raisons à cela. La première, je vais le dire comme je le pense et le vis, c'est aussi une question de pudeur. Je ne suis pas algérien, je ne suis pas musulman..., je n'ose pas frapper

chez les gens en disant je voudrais faire une photo de votre cour, ça m'est arrivé quelquefois, mais quand les gens me l'ont spontanément proposé et très gentiment, donc là, j'en ai fait quelques-unes.

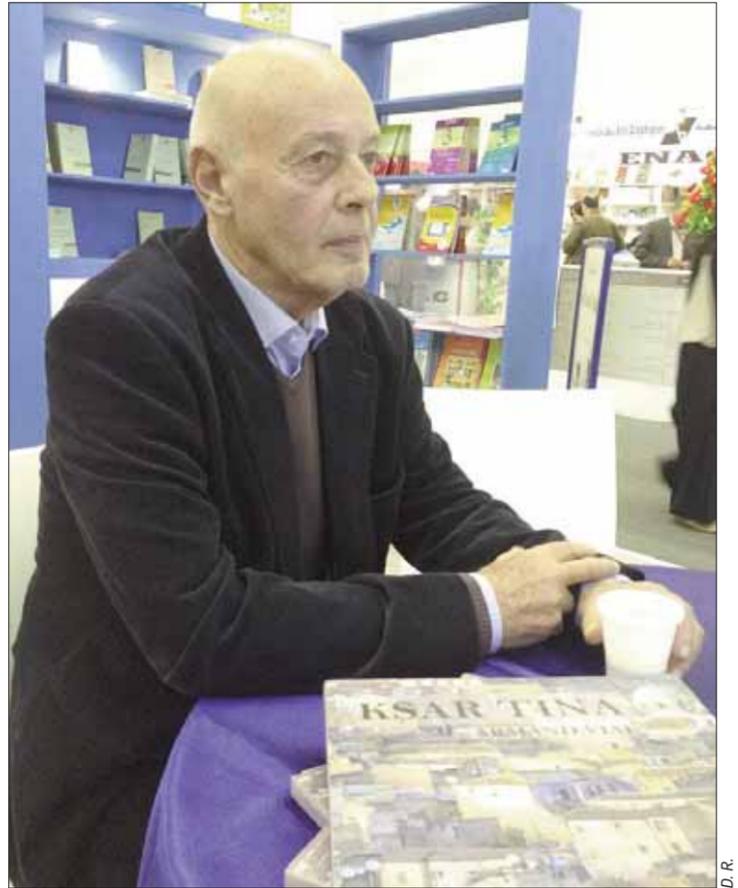
Donc, il y a de ce côté-là, de ma part, une espèce de respect d'une intimité, d'une culture qui n'est pas forcément la mienne et je n'ai pas envie de devenir le voyeur qui rentre pour regarder. Ce n'est pas ma nature.

Le deuxième aspect est que ce qui m'intéresse aussi, c'est ce que dit l'enveloppe des choses. C'est comme notre peau. Notre peau parle et dit des choses, donc je ne vais pas voir la chair dedans comment elle est. La peau me laisse entendre ce qu'il y a derrière.

Vous trouvez de la beauté dans des choses qui peuvent sembler laides (déchets, fissures, etc.)...

Je suis attiré par ces choses-là : il y a la notion du temps, la trace, la mort évidemment derrière, qui est présente, il y a des histoires de vie, et c'est ça qui m'intéresse, mais à ce moment-là, puisque je suis photographe, l'image que je fais, il faut qu'elle soit esthétiquement convenable, donc il y a des questions d'harmonie de couleurs, d'organisation des masses, etc.

KSAR TINA, D'ARMAND VIAL. BEAU LIVRE (TEXTE ET PHOTOGRAPHIES), 178 PAGES. ÉDITIONS SEDIA. 2700 DA.



Armand Vial a dédié son beau livre, jeudi au Sila.

MAÏSSA BEY, MARRAINE DE L'ÉDITION 2015

Lancement du concours de la nouvelle fantastique

Le thème d'inspiration de la deuxième édition du concours de la nouvelle fantastique, organisée par l'Institut français d'Algérie, et lancé mardi dernier au Sila est "Climat(s)". "Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. La pollution, les émissions de gaz, les déchets toxiques dispersés dans l'atmosphère entraînent des bouleversements climatiques inquiétants. Les mutations météorologiques nous concernent tous et nous préoccupent. Paris accueillera une conférence internationale en 2015 sur les thèmes du développement durable : 'Paris Climat 2015'. Pour ces raisons, nous proposons cette année de pulser l'imagination des

participants dans le bouillonnement des tempêtes, dans des pluies de rebondissements ou dans des rencontres glaciales...", notent les organisateurs dans un communiqué de presse. Pour participer à ce concours, il faut être de nationalité algérienne et résider en Algérie, et avoir entre 18 (révolus à la date du 31 janvier 2015) et 35 ans (au 31 janvier 2015). Les contributions devront être envoyées au plus tard le 31 janvier 2015 à : priedelanouvellefantastique@if-algerie.com. Les textes proposés seront rédigés en langue française, comprenant 10 pages maximum (soit un maximum de 5000 caractères) en times new roman de taille 12. Les dix textes sélectionnés seront ren-

duez publics le 31 mars 2015, et prix sera décerné à la «meilleure nouvelle fantastique». Les jeunes auteurs seront invités à participer à des ateliers encadrés par un auteur et un éditeur professionnel entre les mois d'avril et juin. Ces ateliers donneront aux participants l'occasion de parfaire leur production et de rencontrer des professionnels du métier de l'édition. Les dix meilleurs textes feront l'objet d'une publication chez l'éditeur partenaire de ce concours, Média Plus de Constantine. D'ailleurs les nouvelles de la première édition du concours viennent de paraître chez cet éditeur dans un recueil intitulé "Noces". Le jury est présidé cette année par Mais-

sa Bey, marraine de l'édition 2015 et essentiellement composé d'écrivains, de spécialistes en littérature, d'éditeurs et de représentants de l'Institut français d'Algérie. Pour rappel, le prix de la nouvelle fantastique en Algérie "a la vocation d'encourager la créativité littéraire vers un genre fictionnel souvent délaissé dans la littérature algérienne et qui pourtant comporte un héritage patrimonial important, laissé notamment par la présence de créatures fantastiques dans les récits de tradition orale. Un récit fantastique est passionnant à inventer mais demande de la rigueur dans l'écriture, le fantastique invite le surnaturel à bouleverser une situation courante et naturelle".

RENCONTRE AU SILA AVEC JENNIFER STEIL, TOM GREANEY ET EYRE PRICE Dans l'univers de trois auteurs américains



Mark Greaney, Jennifer Steil et Eyre Price, avant-hier au Sila.

Dans le cadre de la participation des Etats-Unis au Salon international du livre d'Alger –invité d'honneur de cette 19^e édition qui prendra fin aujourd'hui– une rencontre a réuni, avant-hier après-midi à la salle Ali-Maâchi (Palais des expositions), trois auteurs américains : Mark Greaney, Jennifer Steil et Eyre Price, et ce, après une rencontre la veille avec les étudiants en anglais de l'université d'Alger.

Les auteurs ont évoqué leurs parcours, leur rapport à l'écriture et leurs différentes expériences dans le domaine littéraire. Mark Greaney, qui a notamment coécrit plusieurs livres avec l'un des maîtres du roman d'espionnage Tom Clancy (disparu en 2013) –créateur du célèbre personnage Jack Ryan–, a soutenu qu'il était d'abord et avant tout un grand lecteur,

ce qui a suscité chez lui l'envie d'écrire. Car lire peut "améliorer les compétences en écriture".

L'auteur, qui a confié également avoir sillonné plusieurs pays du monde pour effectuer des recherches pour son œuvre, a fait part de l'intérêt d'Hollywood pour un de ses romans, "The Gray Man", qui sera prochainement porté à l'écran par Columbia Pictures. De son côté, Jennifer Steil, qui vit actuellement à La Paz (Bolivie), a évoqué son parcours "non-linéaire" dans la littérature. Elle a d'abord commencé en tant que comédienne professionnelle puis s'est intéressée au journalisme, en devenant rédactrice dans un magazine.

Elle passera ensuite quatre années au Yémen en tant que rédactrice en chef du "Yemen Observer à Sanâa". Cette aventure professionnelle donnera nais-

sance à un livre qui racontera son expérience au Yémen, intitulé "la Femme qui est tombée du ciel". Jennifer Steil a donc raconté un parcours atypique, le sien, qui a commencé par la scène, puis qui bifurque vers l'écriture (journalistique et littéraire), a également signalé que le métier de journaliste lui a appris le sens du détail, mais également le respect du deadline et même la concision.

Pour sa part, Eyre Price a brièvement parlé de son ebook "Blues Highway Blues". Evoquant la musique, qui semble être importante également pour lui dans la création, il soulignera que "pour comprendre les cultures et les gens, on peut commencer par la musique". Par ailleurs, une tombola pour gagner des livres a été organisée à la fin de cette rencontre.

COLLOQUE DE TROIS JOURS, À PARTIR D'AUJOURD'HUI, À BATNA

Regards croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight

Cette rencontre scientifique, qui aura lieu à l'université de Batna, réunira une vingtaine de communicants venants des universités algériennes et de l'étranger. Elle a pour objectif de susciter une réflexion sur les différentes thématiques de la traduction liées à la langue et au domaine amazighs.

À quelques jours du lancement du premier colloque international consacré à la traduction et à l'adaptation en tamazight, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, s'était déplacé à Batna pour s'enquérir du déroulement des préparatifs du colloque international de trois jours (à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 10 novembre), premier du genre, que va accueillir l'université de Batna. Le premier responsable du HCA a tenu à mettre en exergue, lors d'une rencontre avec la presse, les nouvelles démarches, approches, voire stratégie du HCA qui consiste à s'ouvrir à toutes les propositions de ses partenaires, en particulier l'université, une institution où tamazight retrouve enfin sa place légitime et normale. M. Assad a également fait son mea-culpa courageusement, quant à l'absence du HCA dans ces certaines régions du pays, et a promis un redéploiement, aussi bien dans les Aurès qu'à travers tout le territoire national. Si lors de cette rencontre, l'organisation et les différents thèmes abordés lors du colloque international consa-



Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, a tenu, il y a quelques jours, une conférence de presse à Batna.

cré à la traduction et l'adaptation en langue amazighe se sont taillé la part du lion, d'autres sujets et aussi questions ont été abordés. L'intervenant avait rappelé que cette rencontre scientifique, qui réunira une vingtaine de communicants venant des universités algériennes et de l'étranger, a pour objectif de susciter

une réflexion sur les différentes thématiques de la traduction liées à la langue et au domaines amazighs : le rôle de la traduction, les aspects techniques et pratiques de la traduction et de l'adaptation, l'expérience de la traduction en tamazight, des exemples de textes d'importance littéraire et sociologique traduits de ou vers tama-

zight, la traduction en tamazight et les nouvelles technologies... M. Assad a rappelé aussi les ambitions de son institution à vouloir prendre en charge tamazight dans sa diversité en tant que langue, culture et civilisation. D'autres sujets inévitables et incontournables ont été soulevés et invoqués. Se prêtant fort bien au jeu des questions/réponses, Si El-Hachemi Assad avait répondu et sans détour, expliquant qu'il est temps que le HCA "assume aussi bien ses réussites et ses échecs, car il n'est pas possible d'avancer qu'en profitant des erreurs du passé". Les entraves que rencontre l'enseignement de tamazight dans les Aurès, dues en grande partie au caractère facultatif et optionnel de l'enseignement de cette manière, dont le coefficient et insignifiant en tant que matière non obligatoire, l'alphabétisation en tamazight, le choix du caractère pour l'écriture de la langue de Massinissa, la réhabilitation de l'environnement, plus particulièrement la correction de la toponymie aussi bien dans les Aurès que dans d'autres régions du pays, l'institutionnalisation de la fête de Yennar... sont autant de thèmes qui ont été abordés.

RACHID HAMATOU

GÉNÉRALE À TIZI OUZOU DE LA PIÈCE "J'AI LE DROIT DE RÊVER"

Un message d'amour

Jouée par 11 comédiens et produite par le Théâtre régional d'El-Eulma, la générale de la pièce *J'ai le droit de rêver* a eu lieu avant-hier au Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou. Produite par la Tunisienne Dalila Meftahi, d'après un texte d'Abdelmalek Boussahal et d'une durée d'une heure et demie, *J'ai le droit de rêver* évoque, entre autres, la problématique du manque de communication entre personnes.

Pour l'auteur du texte Abdelmalek Boussahal, "J'ai le droit de rêver est ma dernière création. Une pièce que nous avons lancée avec le théâtre régional d'El Eulma en collaboration la tunisienne Dalila Meftahi qui a produit le spectacle. C'est un thème qui parle de l'amour et du manque de communication entre

personnes. Il s'agit d'un message d'amour pour dire qu'il faut s'aimer." Et d'ajouter : "C'est aussi une façon de dire qu'il n'est pas interdit de rêver. Avec le rêve on passe à l'action et à la réalisation de nos projets." Pour l'auteur de la pièce, "c'est un honneur pour nous de jouer ici au théâtre de Tizi Ouzou. Un espace qui évoque Kateb Yacine, qui n'est pas étranger à Sétif. Kateb a grandi à Sétif, il a presque débuté son fantasme d'écriture dans cette ville. Sétif était le choc pour lui, ce qui a conduit à l'écriture de Nedjma. L'homme aux sandales de caoutchouc..."

De son côté, la productrice du spectacle, Dalila Meftahi nous dira à la fin du spectacle que la pièce est "ma troisième œuvre montée en Algérie. Je suis Tunisienne, et là où il y a le théâtre, en Algérie ou à

l'étranger, j'y suis". M^{me} Meftahi a également souligné que "dans ce spectacle, j'ai travaillé beaucoup plus avec les jeunes, car la formation de cette frange est très importante. J'ai réalisé un spectacle, certes, mais, au même temps, j'ai contribué à la formation de ces jeunes comédiens du théâtre d'El-Eulma. Sur scène, avec cette œuvre théâtrale, on a vu le rêve. Un rêve qui nous manque beaucoup. J'ai essayé de fabriquer ce rêve, j'espère que j'ai réussi à le réaliser". A signaler que cette nouvelle production est déjà programmée en tournée.

Une vingtaine de spectacles, à travers le territoire national, sont donnés les prochains jours.

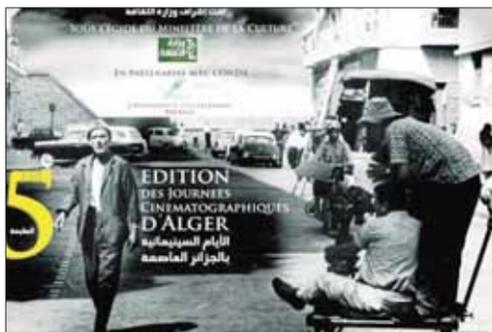
K. TIGHILT

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER, JUSQU'AU 12 NOVEMBRE À LA SALLE EL-MOUGGAR

Coup d'envoi ce soir

L'association des réalisateurs indépendants "À nous les écrans" organise, avec le soutien du ministère de la Culture et en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et l'ONCI, la cinquième édition des Journées cinématographiques d'Alger (JCA), à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 12 novembre à la salle El-Mouggarr. L'association a reçu plus de 243 films pour cette édition, 30 productions ont été sélectionnées, dont 3 longs métrages, 9 documentaires et 18 courts métrages, venus de France, du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, du Liban, du Qatar, de Syrie, du Canada, de Grande-Bretagne, de Turquie et du Bahreïn.

Les JCA offrent la part belle à la production nationale, puisque 16 films algériens, dont 8 co-



productions pour la majorité des courts métrages, seront projetés durant ces journées. Comme chaque année, la compétition sera axée

sur le court métrage national et le documentaire international.

Le jury est présidé cette année par le réalisateur Abdelkrim Bahloul, et composé de Giorgio Cugno (réalisateur italien), Neamet Allah Hassan (critique égyptien), Philippe Jalladeau (professeur de cinéma français) et Fatima Ouazane (productrice et scénariste algérienne).

MM. Bahloul et Jalladeau et M^{me} Ouazane se chargeront également du concours national du scénario, dont les résultats seront annoncés à la clôture des JCA.

L'ouverture des JCA, ce soir (à 18h à la salle El-Mouggarr), évoquera comme d'habitude l'Algérie, à travers l'avant-première du film français *Loïn des hommes*, de David Oelhoffen (adapté de

la nouvelle *L'Hôte*, d'Albert Camus), en présence du comédien franco-algérien Réda Kateb et du producteur Marc de Pontavice. Plusieurs conférences sont prévues durant ces journées, sur des thèmes divers et importants, tels "La critique cinématographique", "Le cinéma arabe après la révolution" et "L'importance du cinéma de l'immigration".

La soirée de clôture, prévue le 12 novembre, sera marquée par la présentation en avant-première en Algérie du documentaire *Dahmane* de la réalisatrice libanaise Farah Alame.

Le film de 52 minutes revient sur le parcours du chantre de la chanson chaâbi, Dahmane El-Harrachi, et l'impact de sa chanson *Ya rayeh* dans le monde.

R. C.

/// ...SORTIR... ///

Conférence

■ Conférence de Gilles Kepel, aujourd'hui à 13h à la salle du Sila (pavillon central, Palais des expositions), intitulée "Regards sur les bouleversements du monde arabe contemporain".

■ À l'occasion de la publication du livre *Les Vies de Mohammed Arkoun* par Sylvie Arkoun, Gilles Kepel reviendra sur la personnalité, la pensée et l'œuvre de Mohammed Arkoun en dialogue avec ses ouvrages récemment publiés *Passion arabe* et *Passion française*. Il donnera une lecture en avant-première d'extraits de son texte à paraître *Passion en Kabylie* lundi 10 novembre à 18h, au Centre d'études diocésain -les Glycines (5, chemin Slimane Hocine, Alger).

Cinéma

■ L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise "L'écran de novembre", une manifestation cinématographique qui s'inscrit dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Les projections auront lieu à 15h à la salle Ibn Khaldoun (12, rue Docteur Saadane, Alger). Accès gratuit. Aujourd'hui : *Fadhma n'Soumer* de Belkacem Hadjadj ; mardi 11 novembre : *Abdelkader* de Salem Brahimi ; samedi 15 novembre : *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb ; mardi 18 novembre : *OAS, organisation terroriste* de Ramdane Iftini ; samedi 22 novembre : *Zabana!* de Saïd Ould Khelifa.

Expositions

■ Jusqu'au 15 novembre au centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger), exposition "Visions croisées sur l'Europe et l'Afrique du Nord", une série de photographies créées par des photographes amateurs des écoles Studio Ecole 21 d'Alger et Keep the moment au Pays Bas.

■ Jusqu'au 31 janvier 2015 à la galerie Baya du palais de la culture Moufdi-Zakaria, 7^e Salon d'Automne.

■ Jusqu'au 20 novembre au musée d'art moderne et contemporain (MaMa), 5^e Festival national de la photographie d'art (FesPA).

■ Jusqu'au 15 novembre à la galerie d'art Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), exposition de l'artiste peintre Omar Reggane.

■ Jusqu'au 20 novembre à la galerie d'art Asslah Hocine (39, rue Didouche Mourad, Alger), exposition de peinture de l'artiste Lamine Azzouzi. Le vernissage aura lieu aujourd'hui à partir de 15h.

QUATRE SOLDATS TUÉS ET PLUSIEURS AUTRES BLESSÉS SUR LA ROUTE

Le terrorisme a encore frappé en Tunisie

Alors que la campagne électorale pour la présidence de la République bat son plein, le terrorisme a, encore une fois, fait parler de lui à Nébeur, ville située dans la région du Kef, proche de la frontière tuniso-algérienne.

Les soldats, en permission et non armés, voyageaient à bord d'un autobus entre les villes du Kef et Jendouba quand ils ont été surpris, dans un virage, par un groupe de terroristes qui a tiré, à bout portant sur les occu-

De notre correspondant à Tunis :
MOHAMED KATTOU

pants du véhicule. Quatre soldats ont été tués sur le coup. On a déploré, aussi, onze blessés dont un a succombé à ses blessures.

Un grand renfort composé d'unités des forces de sécurité et de l'armée a été dépêché sur les lieux pour procéder au ratissage de la zone et à la traque des terroristes. La malchance semble poursuivre les militaires puisque cinq soldats ont été blessés dont un, grièvement, suite à un accident anodin survenu entre leur véhicule et un autobus de transport public. C'était dans la ville de Kasserine. La cible était l'armée. Et pour cause. L'armée a assuré, en grande partie, la sécurité des élections en prenant en charge le transport de toute la matière électorale. Ainsi, selon les observateurs, c'est l'opération électorale dans sa globalité qui est visée comme l'indique la découverte, deux jours avant les législatives de l'opération de "Chabaw" dans la banlieue de la capitale. Aujourd'hui que la Tunisie vit à l'heure du scrutin présidentiel, le terrorisme dont l'objectif est de perturber, voire arrêter le processus électoral, vise, non seulement, des militaires, mais surtout des



Les terroristes ont de nouveau ciblé l'armée.

candidats à la présidentielle. Car assassiner un candidat, c'est, selon la loi, suspendre, purement et simplement, les élections pour perpétuer le climat d'instabilité dans lequel les terroristes peuvent se mouvoir à leur guise. Cependant, une question revient depuis mercredi soir dans la bouche des citoyens. Comment les terroristes ont pu s'informer, avec précision, de l'heure du passage de l'autobus transportant des militaires désarmés ? Une question qui attend et mérite ré-

ponse, estiment les observateurs. Des accusations directes citent, notamment, des résidus des ligues de protection de la révolution dissoutes, il y a quelques mois. Un nouveau chantier qui s'ouvre pour découvrir les éléments qui apportent leur soutien aux terroristes. En réaction à cette opération, tous les partis politiques et les militants de la société civile ont, rapidement, condamné ces assassinats. Dans la ville du Kef, une imposante manifestation a été organisée. Les

participants ont exprimé leur condamnation du terrorisme et leur soutien à l'armée et aux forces de sécurité. Toujours, en relation avec cette affaire, six extrémistes religieux ont été appréhendés, mercredi soir, dans une des mosquées de la ville de Tinja (gouvernorat de Bizerte) pour avoir fêté ces assassinats et pour incitation au meurtre. Cette opération a, également, suscité une réaction du ministère de la Défense nationale qui a prié la presse d'éviter la publication des photos des victimes par respect à leurs parents et au moral des forces armées.

M. K.

LIBYE

Le Parlement rejette une décision de justice invalidant son élection

Le Parlement libyen, reconnu par la communauté internationale, a rejeté jeudi la décision de la Cour suprême invalidant son élection, dans un nouvel épisode d'une lutte pour le pouvoir qui a plongé le pays dans le chaos. Dans un arrêt qui a surpris les observateurs, la Cour suprême libyenne a invalidé le Parlement ainsi que toutes les décisions qu'il a prises depuis son élection le 25 juin. Cette décision illustre l'extrême désordre régnant en Libye, dont la capitale Tripoli est contrôlée par une coalition de milices, Fajr Libya, et où de violents combats secouent la deuxième ville du pays, Benghazi. "La Chambre des représentants refuse le verdict (...) et affirme qu'elle continue ses travaux, de même pour le gouvernement qui en est issu", a indiqué le Parlement dans un communiqué officiel lu en direct sur la chaîne Libya Awalan par le député Adam Abou Sakhra.

R. I./AGENCES

IL AFFIRME : "LE MAROC RESTERA DANS SON SAHARA JUSQU'À LA FIN DES TEMPS"

Obstination royale !

Dans un discours à l'occasion du 39^e anniversaire de la "marche verte" sur le Sahara occidental, le souverain alaouite met la communauté internationale au pied du mur en assurant que le Maroc n'ira jamais au-delà de sa proposition d'autonomie pour l'ancienne colonie espagnole. Mohammed VI a radicalisé jeudi sa position sur le conflit du Sahara Occidental en prévenant que le Maroc resterait "dans son Sahara (...) jusqu'à la fin des temps". Dans cet ordre d'idées, il a souligné au passage que Rabat ne pouvait aller au-delà de sa proposition d'autonomie pour l'ancienne colonie espagnole, une option rejetée par le Front Polisario, qui revendique l'indépendance de ce territoire autonome. "Le Maroc restera dans son Sahara et le Sahara demeurera dans son Maroc jusqu'à la fin des temps",

a donc affirmé le souverain chérifien dans un discours prononcé à l'occasion de la célébration du 39^e anniversaire de la "marche verte" sur le Sahara occidental, en novembre 1975. Radicalisant la position de son pays, Mohammed VI a souligné que "le choix du royaume d'ouvrir la porte à la négociation ne portait et ne portera en aucune manière sur sa souveraineté", tout en précisant que "l'initiative d'autonomie est le maximum que le Maroc puisse offrir". Ainsi, pour le souverain alaouite, "le Maroc ne peut pas faire plus de concessions". Il a martelé que son pays "n'acceptera jamais que sa souveraineté soit l'otage de conceptions idéologiques et d'orientations stéréotypées de certains fonctionnaires internationaux".

Sur ton ne laissant pas de place au dialogue, Mohammed VI a également réaffirmé, dans son allocution,

son rejet catégorique de toute nouvelle tentative d'élargissement du mandat de la mission de l'ONU au Sahara occidental (Minurso) à la question des droits de l'homme. Pourtant, il y a un an, les Etats-Unis avaient élaboré un projet de résolution en ce sens au Conseil de sécurité, avant de renoncer à la dernière minute. Comme d'habitude, il n'a pas raté l'occasion d'impliquer l'Algérie, en parlant une nouvelle fois de la nécessité de considérer Alger comme "principale partie dans ce conflit". "Faute de faire assumer sa responsabilité à l'Algérie (...), il n'y aura pas de solution", a-t-il jugé. Ce discours, qui intervient alors que Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, n'a plus effectué de mission dans la région depuis janvier, des médias locaux faisant état de nouvelles cris-

pations avec le Maroc, risque de compromettre tous les efforts consentis jusque-là.

Rappelons qu'en 2012, le Maroc avait un temps retiré sa confiance au diplomate américain, le soupçonnant de "partialité". Rabat contrôlé la majeure partie du Sahara occidental depuis le départ du colonisateur espagnol dans les années 1970 et le retrait de la Mauritanie de la partie méridionale, que le roi Hassan II lui avait octroyé dans le cadre d'un accord de partage de ce territoire.

Le Maroc propose une large autonomie, que le Front Polisario, rejette. Ce dernier réclame un référendum d'autodétermination. Pendant ce temps, les efforts de médiation de l'ONU sont durablement dans l'impasse.

MERZAK TIGRINE

DANS UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC HIER

La RASD dénonce le discours de Mohammed VI

Le qualificatif de rupture avec les accords internationaux conclus jusque-là sous l'égide des Nations unies, le ministère de l'information de la République arabe sahraouie démocratique a dénoncé hier le discours prononcé jeudi par le souverain marocain à l'occasion du 39^e anniversaire de la "marche verte" sur le Sahara Occidental. Le communiqué souligne que le roi du Maroc impose à l'ONU, aux grandes puissances mondiales, et aux organisations de défense de droits de l'homme, "sa logique de la colonisation au détriment de la légalité et du droit international". La même source souligne que le gouvernement sahraoui "dénonce avec force cette rébellion sur la légalité internationale", alors que la charte des Nations unies et les résolutions onusiennes définissent de façons catégorique et claire que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation.

M. T.

BURKINA FASO

Intenses tractations pour le retour à un pouvoir civil

L'Afrique de l'Ouest s'est déclarée opposée à des sanctions internationales contre le Burkina Faso, où d'intenses tractations se poursuivaient hier pour mettre en place une autorité civile qui doit reprendre les rênes du pays. Réunis en sommet à Accra, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao, l'organisation régionale ouest-africaine, ont plaidé hier pour un assouplissement à l'égard du Burkina, appelant "la communauté internationale" et les "partenaires" du pays à ne pas lui imposer de sanctions "compte tenu des efforts en cours". L'Union africaine avait menacé lundi d'imposer des "sanctions" -

sans préciser lesquelles - si le pouvoir n'était pas remis aux civils dans les 15 jours. Une semaine pour jour après la chute du président Blaise Compaoré après 27 ans de règne, et la prise en main du pays par les militaires, c'est toujours le lieutenant-colonel Isaac Zida qui dirige le régime intérimaire. Réaffirmant la souveraineté des Burkinabè sur leur propre avenir politique, l'ex-numéro 2 de la garde présidentielle, a cependant refusé jeudi de se voir imposer un calendrier rigide par la communauté internationale pour ce passage de flambeau à un dirigeant civil, écartant d'un revers de main l'ultimatum de l'UA. "Le dé-

lai qu'on nous a imposé (...) ce n'est pas véritablement une préoccupation pour nous", a-t-il déclaré. "L'UA peut dire +dans trois jours+, ça n'engage que l'Union africaine". Zida n'a toutefois pas exclu de passer la main avant la fin du délai imparti : "Si demain nous avons une personnalité consensuelle pour diriger une autorité de transition nous n'allons pas attendre l'UA pour rendre le pouvoir", a-t-il expliqué. Mercredi soir l'ensemble des acteurs de la crise s'étaient entendus sur la durée de la transition - un an -, sur le fait qu'elle sera dirigée par une personnalité civile et sur l'organisation d'élections présidentielle

et législatives en novembre 2015. Aucun nom n'était cependant sorti pour le dirigeant de la transition, une question épineuse qui nécessite davantage de temps, selon tous les acteurs. L'ancienne opposition à Blaise Compaoré, la société civile et les chefs religieux et traditionnels ont mis en place une commission conjointe qui travaille depuis jeudi à une "charte de la transition". Cette charte devra être validée aujourd'hui et présentée lundi aux médiateurs internationaux de la troïka ONU-Union africaine-Cédéao, l'organisation régionale ouest-africaine.

R. I./AGENCES

Vous écrivez des histoires et aimeriez les faire publier. Envoyez-les nous à l'adresse suivante : libertehistoires@gmail.com. Si après sélection, elles retiennent l'attention de la rédaction, elles seront publiées.

CHRONIQUE DU TEMPS QUI PASSE

Récit de Adila Katia

"Les secrets..."

89^e partie Quatrième chapitre : Karim

Résumé : Nassima finit par la retrouver à l'hôpital. Hssane ne veut pas la perdre maintenant, alors qu'elle cherche son père biologique. Une fois rassurée sur l'état de sa mère, elle quitte les urgences, pour ne pas tomber sur son mari. En voyant une mendicante, elle pense à son père. Elle a souvenant vu des hommes cloués dans des fauteuils roulants, demandant la charité. Et si son père était l'un d'eux ? Elle décide de faire un tour à Alger-Centre...

Hssane ralentit à chaque fois qu'elle voit un homme dans un fauteuil roulant. Elle se rappelle bien le visage de son père biologique. Elle essaie de l'imaginer avec des cheveux gris et même chauve.

- Il n'a plus ses jambes, se dit-elle. Est-ce qu'il porte des prothèses ou les dissimule-t-il sous un drap ?

Elle trouve où se garer et marche dans la place des Martyrs à la place Audin. Elle s'est arrêtée près des mendiants, a donné à chacun une pièce et elle s'est rapprochée d'une vieille installée au niveau des escaliers menant au marché.

- Paye-moi quelque chose, lui demande-t-elle.

Hssane s'efforce à sourire et entre dans une boulangerie, lui achetant des gâteaux. Elle lui remet la boîte et reçoit, en retour, des vœux de santé et de bonheur.

- El-hadja, il y a longtemps que tu es ici ! Connais-tu un homme amputé

des jambes ? Il doit avoir la cinquantaine...

- Ya benti, kayen bezzaf ! Des hommes qui ont perdu la vue, la main, la jambe ! La misère rend plus vieux. S'il squatte un coin pour faire la manche, ce doit être du côté de Hassiba-Ben-Bouali ! Je me rappelle en avoir vu un ! Mais j'ignore si c'est lui !

Même si ce n'est pas sûr que ce soit lui, elle s'y rend. Elle en trouve deux, mais ils sont plus âgés et ne ressemblent en rien à la photo de son père. Elle marche encore dans les rues avant de retourner sur ses pas. Son portable vibre dans son sac. Elle reconnaît le numéro de Lynda et décroche rapidement. Elle prend de ses nouvelles et ne cache pas son soulagement.

- J'ai eu peur pour toi ! Je voulais rester, dit-elle. Mais je ne voulais pas te mettre dans la gêne. Je voulais éviter ton mari !

- Tu aurais dû rester ! Quand te verrai-je ?

- Je l'ignore ! Repose-toi et suis ton traitement ! Je ne veux pas te perdre maintenant !, dit Hssane. Je viens de te retrouver, et si je ne t'aimais pas autant, avoue-t-elle, je serais restée, quitte à créer des problèmes !

- Non, reviens quand tu veux ! Je te donnerai mon adresse ! Je veux passer du temps avec toi, à défaut de rattraper toutes ces années !

- Reprends des forces et je te promets qu'on fera un bout de chemin ensemble !, dit Hssane, avant de se mordre la lèvre, consciente d'attendre beaucoup de sa mère qui avait sa vie et sa famille et dont elle ne fera jamais partie. Je dois te laisser !, ajoute-t-elle, ne voulant pas la laisser en rade. On s'appelle plus tard... Elle coupe et retourne à sa voiture. Elle gare sa voiture dans un parking privé. Elle ne veut pas mentir à sa famille. Elle traîne trop de mensonges derrière elle, depuis qu'elle s'est mise à chercher ses parents biologiques. Elle fait quelques achats avant de rentrer. Auprès de ses grands-parents, elle prétend avoir un examen à préparer, pour pouvoir s'isoler dans sa chambre. Plus tard dans la journée, sa mère Zina la surprend en leur rendant visite.

- Maman, qu'est-ce qui t'amène ?
- Tu n'es pas heureuse de me voir ?, rétorque Zina. Tu ne m'as pas appelée depuis avant-hier ! Mais tu es pardonnée, puisque tu es concentrée sur tes études ! Je suis venue te parler de



Dessin/Makrène Rahim

Ryan. Sa mère m'a appelée au travail, pour savoir quand ils pourraient nous rendre visite !

- Ah !, s'écrie Hssane de surprise. Quand t'a-t-elle appelée ?

- Hier...

Hssane détourne les yeux. C'était avant que Lynda n'ait ce malaise. Par sa faute. Si elle ne lui avait pas raconté ce qui était advenu de Karim, elle ne l'aurait pas eu.

- Mais qu'est-ce qui t'arrive ? Tu es si triste ! Qu'est-ce que tu me caches encore ? Je veux tout savoir ! Je ne te pardonnerai plus d'avoir des secrets pour moi ! Je suis ta mère !, martèle-t-elle. Tu entends ? Allez, vide ton sac ! Tout de suite !

(À SUIVRE)
A. K.

adilaliberte@yahoo.fr

VOS RÉACTIONS ET VOS TÉMOIGNAGES SONT LES BIENVENUS.

Récit de Yasmina Hanane

Ma vie, mon destin

7^e partie

Dessin/Amouri

Résumé : Distracte, Taos versait du café dans les tasses mais son esprit était préoccupé. Halima, sa belle-sœur, la provoque en lui parlant du célibat de Wassila. Taos s'emporte et demande à Halima de garder ses distances. Saïd, son mari, les interrompt... Il connaissait les femmes et leur déboires... Assise à l'autre bout du salon, Soraya et Kahina se chuchotaient des choses...

Indignée, Halima se tourne vers ses filles :

- De quoi parlez-vous toutes les deux ?
- De rien maman, lance Soraya d'une petite voix... Nous regardions juste le tatouage de khalti Taos... Elle a un pe-

tit lutin sur son front qui semble danser au rythme de ses expressions.

Taos porte la main à son front :
- Ce n'est pas un lutin petites chipies... C'est un losange. Il est vrai qu'on ne le voit plus aussi nettement qu'aupara-

vant, mais il ne ressemble pas du tout à un lutin...

Tout à coup, elle se met à rire :
- Je l'ai totalement oublié celui-là... J'étais une adolescente lorsque ma défunte grand-mère m'avait tatouée pour éloigner de moi le mauvais œil... Depuis, je n'y ai plus fait attention... C'est curieux qu'auparavant vous ne l'avez pas remarqué.

- Si... Nous l'avons remarqué, répondit Soraya... Mais on dirait qu'aujourd'hui il est bien plus visible.

- Hum... Vous avez peut-être raison. Aujourd'hui, je me suis un peu emballée, c'est pour cela que vous avez suivi l'expression de mes traits, et de ce fait remarqué mon tatouage...

Elle soupire :
- À l'époque de mon adolescence, on tatouait aussi les femmes pour les embellir et attirer d'éventuels prétendants. Ou des mères de famille ayant des garçons en âge d'être mariés...

Saïd sourit :

- Pourtant je n'avais pas remarqué ce tatouage au début de notre mariage...
- Toi, tu ne remarques rien... Ou plutôt si. Tu remarque ce qui te plaît.

Il tape dans ses mains :
- Bien dit ma chère femme... Mais il faut aussi préciser qu'à cette époque tu aimais cacher ton front sous les franges de ton foulard. Moi je ne pouvais deviner tout ça...

Taos s'agite :

- Tiens, j'apprends des choses aujourd'hui... C'est un peu bizarre toute cette conversation et ces remarques. Halima lui donne une tape :
- Ne te fâche pas... Les filles et Saïd sont tombés sur un sujet un peu drôle. Mais ce n'est pas aussi tragique que ça.

Taos porte la main à son front :

- J'aurais pourtant juré que ce tatouage ne se voyait plus...

- Allons Taos...

N'en fais pas une histoire.

Elle se lève :

- Allez, les enfants, je crois qu'il est temps pour nous de rentrer.

- Déjà !

- Oui, ma chère belle-sœur... Je te remercie pour ce succulent déjeuner que tu nous as préparé, nous l'avons vraiment apprécié... Dommage que Wassila ne fût pas parmi nous...

- Je suis désolée qu'elle n'ait pu partager notre réunion de famille... Le boulot l'accapare trop ces derniers temps... Mais ce n'est que partie remise. Je te promets, Halima, que la prochaine fois que tu viendras, c'est elle-même qui préparera le déjeuner.
- Je l'espère ma chère Taos...
Songe tout de même à la pousser à se caser au plus vite...

- Je ferai de mon mieux... Son mektoub viendra au moment voulu.

- Ce mektoub, il faut savoir le provoquer aussi...

Elle lui fait un clin d'œil et s'approche un peu plus d'elle pour lui chuchoter :

- Toutes les femmes tentent de pousser leurs filles à se caser d'une manière ou d'une autre. Tu comprends ? Ne sois pas trop vieux jeu, et fais en sorte qu'elle ne reste pas célibataire indéfiniment.
- Je ne vais tout de même pas la brader dans une foire...

- Dans une foire ? Non, mais il faut savoir attirer les abeilles au bon moment. Il suffit d'un appât... Les hommes d'aujourd'hui aiment les femmes actives et débrouillardes... Alors sache la mettre sur les rails.

Halima et sa famille prennent congé, et Taos, pensive, retourne dans sa cuisine.

Vers la fin de l'après-midi, le véhicule de Athmane s'arrête devant un salon de coiffure situé non loin de son quartier.

- Alors Wassila, tu veux tout de même passer au salon alors que la journée est terminée ?

- Pas pour tout le monde. Nous recevons des clientes parfois jusqu'à vingt heures. J'ai demandé à Ferial de me remplacer pour l'après-midi, mais je dois la libérer. La pauvre, elle habite à une quinzaine de kilomètres et risque de rater le dernier bus.

- Alors, je te laisse là... On s'appellera bien sûr.

Il se penche et dépose deux bises sur ses joues :

- À ce soir donc.

- Oui, c'est ça.

Wassila descend du véhicule et entre dans le salon de coiffure qui grouillait encore de femmes.

Elle entrevit son amie Ferial, qui terminait de maquiller une mariée, et s'approche d'elle.

- Désolé pour le retard Ferial.

Si tu veux rentrer, tu es libre, je vais prendre la relève.

- Ce n'est pas trop tôt, rétorque Ferial, en faisant mine de se fâcher.

- Je t'assure que ce n'est pas de ma faute. Athmane m'a emmenée dans un endroit féérique, et j'ai oublié que j'avais donné des rendez-vous.

(À SUIVRE)
Y. H.

y_hananedz@yahoo.fr :

VOS RÉACTIONS ET VOS TÉMOIGNAGES SONT LES BIENVENUS.

L'ULTIMATUM DE LA CAF POUR L'ORGANISATION DE LA CAN-2015 EXPIRE AUJOURD'HUI

Vers le maintien de la CAN au Maroc aux dates prévues

C'est aujourd'hui que prendra fin l'ultimatum accordé par la CAF aux autorités marocaines pour rendre leur réponse vis-à-vis de l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochains. Bien que le flou persiste encore à quelques heures du verdict, il n'en demeure pas moins que des informations ébruitées sur des sites spécialisés et les réseaux sociaux du côté du royaume chérifien font état d'une réponse favorable que comptent annoncer les décideurs marocains, lesquels avaient, pour rappel, demandé le 10 octobre dernier de reporter la compétition en raison du virus Ebola. Pour l'opinion sportive marocaine, plusieurs indices plaident pour le déroulement de la CAN dans leur pays. Il y a d'abord ce communiqué de l'instance suprême du football africain

rendu public jeudi à la mi-journée annonçant le début de l'opération d'accréditation pour les médias souhaitant couvrir la CAN-2015. Ledit communiqué va encore loin puisqu'il précise que la compétition aura bel et bien lieu au Maroc dans les villes d'Agadir, Marrakech, Rabat et Tanger. "La Confédération africaine de football (CAF) a le plaisir d'annoncer que le processus d'accréditation des médias souhaitant couvrir la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations Orange, Maroc 2015, est ouvert du 6 novembre au 7 décembre 2014".

En outre, il y a eu également cette déclaration relayée par la presse marocaine ces dernières heures faite par le ministre de la Jeunesse et des Sports marocain, Mohamed Ouzzine, qui a annoncé que le Maroc est toujours prêt à organiser la CAN-2015 mais sans prendre de risques, après avoir dans un premier temps déclaré que son pays se dirige vers le désistement. "Le Maroc ne se dérobe pas à ses responsabilités comme pouvaient l'interpréter certains, mais veut simplement que l'événement se déroule dans de bonnes conditions sans la moindre menace", a-t-il fait savoir, avant d'ajouter que "le gouvernement prendra le temps de la réflexion avant de répondre". "C'est une décision stratégique et importante qui demande de la patience et une réflexion profonde" a-t-il souligné. D'un autre côté, les défenseurs du refus du Maroc d'organiser la CAN-2015 chez eux continuent de faire pression



sur leur gouvernement afin qu'il maintienne sa position de demander le report de la CAN en raison du virus Ebola. Une menace qui peut, selon ceux

qui sont avec l'annulation de la compétition sur le sol marocain, mettre à genoux l'industrie touristique du royaume, l'un des secteurs les plus importants de l'économie marocaine. "Il suffit qu'un seul cas soit déclaré au Maroc pour mettre à genoux toute l'industrie du tourisme national", a déclaré un spécialiste qui a estimé en outre que son pays ne risque rien dans le cas où il maintient sa décision puisqu'il s'agit, selon lui, d'un cas de force majeure en citant l'exemple de la Grèce en 2010 qui s'est désistée d'organiser les Jeux méditerranéens en raison de la crise économique profonde qu'elle traversait à cette époque. En attendant, la nature de la réponse du Maroc aujourd'hui, on évoque, les garanties qu'aurait reçu le président de la CAF, Issa Hayatou, de la part de

deux pays qui seraient prêts à prendre en charge l'organisation de la CAN-2015. Il s'agit du Ghana et du Gabon. Une information qui a été confirmée par Tarek Bouchammaoui, membre du comité exécutif de la CAF, qui a annoncé, il y a quelques jours, que deux pays étaient prêts pour l'organisation de la CAN en cas de désistement du Maroc sans pour autant divulguer leur identité.

Il est utile de souligner enfin qu'une réunion du comité exécutif de la CAF est prévue ce mardi au Caire à l'issue de laquelle une décision finale sera prise concernant l'identité du ou des pays qui vont organiser la CAN-2015, dont le tirage au sort est toujours programmé pour le 26 décembre à Rabat.

FARÈS ROUBAH

RC ARBA

Un onze décimé face à l'ASMO

Le club de la Mitidja, le RC Arba qui occupe une place inconfortable au classement puisqu'il est 12^e avec 10 points soit à deux longueurs de la lanterne rouge l'ESS, se présentera aujourd'hui fortement amoindri par l'absence de trois joueurs et non des moindres. En effet, c'est avec un effectif amoindri que le club cher à Amani va aborder son big match de la 10^e journée de championnat Mobilis face à la coriace formation de M'dina J'dida l'ASM Oran dans une rencontre qui n'accepte pas la défaite. Pas moins de trois titulaires indiscutables sont d'ores et déjà out pour ce rendez-vous extrêmement important pour les hommes de l'Arba dont la victoire est impérative s'ils veulent s'éloigner de la zone des turbulences. Le premier n'est autre que le défenseur central de l'équipe, Chehima suspendu pour un match automatique. L'autre défection est l'attaquant ivoirien, buteur contre la Saoura, blessé qui souffre d'une déchirure à la cuisse. Le troisième absent n'est autre que le remuant attaquant émigré Rafik Boudelbal. Ce dernier en colère sans aucun doute contre la non perception de son dû est allé en France sans revenir ce qui a suscité la colère de la direction. Pour parer à ses défections, on croit savoir que le coach de l'Arba le Franco Serbe Yanackovic, songe, sérieusement à effectuer des changements au sein de son effectif en donnant plus de chance à des jeunes joueurs entre autres l'attaquant Nedjar ou Al Mouadhine tous deux de l'école du Paradou. Sans oublier les deux ex-milieux de terrain du Mouloudia Kacem Mehdi et Moumen, qui ont été toujours relégués au banc des remplaçants et pourront faire leur entrée à l'occasion de ce match contre l'ASMO prévu au stade Smaïl Makhlouf de l'Arba et dont le coup d'envoi est prévu à 15 heures. Il est à signaler que ce match sera arbitré par Achouri lequel sera secondé par Amri et Bougherara.

NASSER ZERROUKI

L'Angola et le Nigeria candidats en cas du désistement du Maroc

L'Angola et le Nigeria sont en lice pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, dans le cas où le Maroc renoncerait à organiser le tournoi prévu du 17 janvier au 8 février 2015, a rapporté hier, vendredi, la presse locale. Le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) tiendra une réunion mardi prochain au Caire pour trancher définitivement le sort de la CAN-2015, dont le Maroc a demandé le report en raison du virus Ebola, qui sévit notamment dans la partie ouest du continent africain depuis plusieurs mois. Trois options sont envisagées : la tenue de la CAN dans le

royaume en janvier, le déroulement de la compétition dans un autre pays à la même date, ou son annulation pure et simple. L'instance africaine a donné jusqu'au samedi 8 novembre au Maroc pour indiquer sa position exacte sur l'organisation de la CAN-2015 à la date fixée ultérieurement (17 janvier au 8 février). La CAF avait indiqué auparavant dans un communiqué que la CAN-2015 ne sera pas reportée, et se jouera à sa date initiale (17 janvier-8 février), en dépit de la demande de report du Maroc.

LE MOB FACE À SON DAUPHIN L'USMH Un match à six points

On parle beaucoup dans le fief du MOB, de ce match contre l'USMH prévu aujourd'hui à El-Harrach. Les Vert et Noir de la Soummam, qui occupent la 1^{re} place du classement général de la Ligue 1 avec 17 points, comptent bien creuser l'écart s'il reviennent de ce périlleux déplacement avec un résultat probant.

Néanmoins, ce choc sera inéluctablement une véritable équation à plusieurs inconnues pour le leader et son dauphin. Amrani, qui a beaucoup travaillé cette semaine pour mettre en place son plan d'action, n'a nullement l'intention de lâcher prise. En effet, les Crabes veulent rester invincibles. Pour le jeune attaquant du MOB Yaya : "Nous allons tout faire pour revenir avec la victoire et essayer de profiter des points faibles d'El-Harrach pour le surprendre sur son terrain. Il faut toutefois se méfier

de notre adversaire qui est, lui aussi, sur une bonne dynamique avec notamment le soutien de son public."

Son coéquipier Ferhat dira, lui aussi, sur ce match : "Ça sera donc un match très intense entre les deux équipes en bonne forme actuellement. Il va falloir donc se méfier de cette équipe d'El-Harrach." À noter que pour le match d'aujourd'hui le groupe mobiste a pris, hier, le chemin d'Alger pour élire domicile comme d'habitude, à l'hôtel El-Fourssane. Le MOB qui a bien voyagé jusque-là à Alger, puisque les camarades de Dehouche ont déjà eu à leur tableau de chasse le NAHD et le CRB, ne comptent apparemment pas s'arrêter en si bon chemin, eux qui commencent à prendre goût à cette place de leader. Cela dit, cette rencontre à 6 points entre le leader et son dauphin sera sans aucun doute palpitante.

A. HAMMOUCHE

MCEE - NAHD

Eviter un troisième faux pas

Restant sur deux défaites consécutives dont une à domicile face à l'USMA le week-end dernier (1-2), les gars de Babya n'auront pas trop le choix que de s'imposer ce soir à l'occasion de la réception du NAHD, dans le cadre de la 10^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1. Un rendez-vous qui s'annonce a priori délicat pour les partenaires du capitaine d'équipe Nacer Hemmami, devant une équipe du Nasria qui est en train de revenir en force après un début de saison difficile. "Notre tâche ne sera pas du tout aisée", nous a dit le milieu de terrain Ismaïl Bentayeb, qui pense que le groupe, bien qu'il fût affecté quelque peu par le récent revers devant le champion sortant, il n'en demeure pas moins que "nous devons faire tout notre possible pour éviter un nouveau faux pas. Pour tout vous dire, on ne méritait pas de perdre face à l'USMA". "Nous avons bien joué, et j'estime que nous avons raté le coche durant le premier half où nous nous sommes créés plusieurs occasions nettes de scorer. Cela dit, j'estime que cet échec est déjà aux oubliettes. Nous avons un match important ce soir

face au NAHD qu'on va essayer de bien négocier", a ajouté le milieu de Babya, qui pourrait bien prendre sa place dans le onze qui sera aligné ce soir par le coach Denis Kouavic. Il faut savoir que le technicien français est en butte à quelques soucis, notamment vis-à-vis de son avant-garde, en panne depuis l'entame du championnat de cet exercice, du moment que la majorité des buts inscrits par le club des Hauts Plateaux ont été l'œuvre de joueurs évoluant au milieu du terrain, à l'image de Derrardja, le meilleur buteur du championnat avec huit réalisations, Chennihi ou encore Abbès, le trio de choc de l'équipe chère au président Arrès Harada. A ce titre, il est fort probable que le staff technique de Babya procède à des changements, d'autant plus qu'il sera privé des services de deux éléments, en l'occurrence le libéro Maïza, expulsé face à l'USMA, et Belkhit, sanctionné d'un match de suspension pour cumul de cartons. Notons que le match MCEE-NAHD sera officieusement par M. Benouza, qui sera assisté par MM. Omari et Ayad. Le quatrième arbitre étant M. Rahmine.

F. R.

CHAMPIONNAT MOBILIS DE LIGUE 1 (10^e JOURNÉE)

JSK 1 - ESS 1

Dagoulou dompte les Canaris

Mais quel gâchis que de faire disputer une aussi belle affiche que ce somptueux JS Kabylie - ES Sétif à huis clos, autrement dit dans un stade affreusement vide, privant ainsi des milliers d'amateurs de beau football de venir applaudir et féliciter de vive voix les nouveaux champions d'Afrique et d'assister aussi à une grande fête du football qui devait mettre aux prises deux grosses cylindrées du football algérien. S'il faut rappeler encore que le grand "clasico" tant attendu, MCA - USMA, se jouera la semaine prochaine à huis clos, en raison de la suspension qui frappe cette fois le Mouloudia d'Alger, ne faut-il pas méditer, une fois de plus, sur le triste sort que nos décideurs aux œillères bien figées veulent réserver à notre football professionnel. Toujours est-il que les Sétifiens auraient été fiers de venir étreindre publiquement leur nouveau titre de champion d'Afrique et l'occasion pour les Kabyles de défier leurs frères sétifiens en toute sportivité, surtout que les deux clubs ont toujours tissé d'excellentes relations depuis la nuit des temps. Bref, Kabyles et Sétifiens se sont quand même donné la réplique dans un stade tristement désert. Et ce sont donc les Kabyles qui prennent le taureau par les cornes et auraient pu ouvrir aisément le score



dans le premier quart d'heure. Dès la 5^e minute de jeu, Youcef-Khoudja adresse un tir puissant du point de penalty, mais l'excellent Khedairia sauve son camp au prix d'une manchette spectaculaire (10').

Sur une balle haute renvoyée du poing par le même Khedairia, Rayah tente le lob des trente mètres, mais la balle passe légèrement à côté. Les Sétifiens se contentent de subir le match alors que

les Canaris, qui accentuent la pression, auraient pu trouver le chemin des filets à la 16^e minute sur un centre de Ziti, mais Moulay rate lamentablement sa reprise dans les six mètres. Scénario bien connu, à défaut de scorer, la JSK a failli se faire pincer sur ce lob judicieux de Belameiri qui est repoussé miraculeusement par le poteau droit de Doukha archi-battu (24').

Piqués au vif, les Canaris repartent de plus belle et parviennent à ouvrir le score par Youcef Khoudja, auteur d'un maître-tir des 25 mètres (25'). Sétif accuse le coup et la JSK aurait pu doubler la mise sur une reprise de la tête plongeante de Fergane qui frôle la transversale (31').

Pourtant, l'Entente de Sétif aurait pu niveler la marque peu avant la pause sur une bêtevise monumentale de Zeti dans la surface de réparation, mais Ben Yettou bute sur l'excellent Doukha, auteur d'un réflexe inouï (39'). Changement de scénario en seconde période

où ce sont les Sétifiens qui prennent la direction des opérations et auraient pu égaliser si Ben Yettou (54'), Rayet (57') et Zerara (63') avaient mieux cadré leurs tirs face à une défense kabyle quelque peu affolée.

À défaut de jouer très haut, la JSK préfère subir le jeu pour laisser la libre initiative à l'adversaire sétifien.

En incorporant Djanit (46') et le Centrafricain Dagoulou à la place du défenseur Boukria (68'), Kheir Dine Madoui joue l'offensive à outrance pour aller chercher logiquement une égalisation qui ne faisait plus l'ombre d'un doute. Sur un mauvais renvoi de la défense kabyle, c'est justement Dagoulou qui va exécuter d'un maître-tir des 25 mètres l'infortuné Doukha (85'). La JSK est alors assommée et échappe même à la correctionnelle lorsque Ben Yettou rate lamentablement la balle de match face à face avec Dokha.

MOHAMED HAOUCHINE

Les Sétifiens honorés par les Kabyles

■ Avant le début de la rencontre qui a opposé, hier, la JSK à l'ES Sétif au stade du 20-Août-1955 pour le compte de la 10^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis, les responsables du club kabyle ont tenu à honorer à leur façon les champions d'Afrique en les invitant à une petite collation, ce qui a énormément fait plaisir aux joueurs et au staff technique ententistes. Les camarades de Sofiane Younes ont eu droit également à une entrée à l'anglaise, puisqu'ils ont foulé la pelouse du stade du 20-Août-55 sous les applaudissements des joueurs de la JSK qui se sont regroupés juste à la sortie du tunnel pour acclamer les nouveaux champions d'Afrique.

M. H.

ALORS QUE LE CRB VEUT CONFIRMER FACE AU MOULODIA

Ça passe ou ça casse pour le MCA

Le Chabab de Belouizdad affrontera aujourd'hui l'équipe du Mouloudia d'Alger dans un derby algérois pour le compte de la 10^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1. Un match qui se présente sous de bons auspices pour les poulains du nouvel entraîneur, Alain Michel, qui souhaite confirmer leur réveil notamment après leur dernière victoire à Béchar face à la JSS (1-2). Le staff technique du Chabab veut enchaîner avec une autre victoire, de surcroît face au voisin mouloudéen, pour provoquer un impact positif pour la suite du parcours. Pour y parvenir, Alain Michel, qui connaît déjà la maison mouloudéenne pour l'avoir déjà dirigée, disposera de l'ensemble de ses joueurs, notamment après le retour des blessés,

en l'occurrence les défenseurs Chebira, Sidhoum et Cherfaoui. Ces derniers sont d'ailleurs convoqués pour ce soir. Du côté du Doyen, et après une semaine très mouvementée suite à la défaite concédée at home face à la JSK, les protégés de Boualem Charef n'ont pas vraiment le choix et se trouvent dos au mur. Ils n'ont droit qu'à un bon résultat pour apaiser les esprits, surtout que le Mouloudia n'a pas goûté à la victoire depuis la 4^e journée lorsque les camarades de Karaoui se sont imposés face à la JSS (2-1). Il est donc nécessaire pour les Hachoud and Co de sortir vainqueurs de ce derby algérois pour acquérir une certaine stabilité au niveau du club et travailler dans un cadre plutôt calme pour la suite du parcours. Compte tenu de toutes ces

données, Boualem Charef s'est vu obligé d'opérer quelques changements par rapport au onze qui avait débuté face à la JSK. Parmi les éléments qui ont déçu et qui seront remplacés, le gardien Chaouchi qui a commis des erreurs fatales lors de la dernière sortie, cédera sa place à son équipier Djemili qui surveillera sa cage face au CRB. En défense, Aksas a été sacrifié par le coach mouloudéen, et c'est Azzi qui le suppléera dans l'axe de la défense aux côtés de Berchiche. En attaque et en l'absence de Khaled Gourmi suspendu, Charef associera Aouedj et Sylà à Djalit ou Yachir. Dans l'entrejeu, et malgré les critiques, Hendou sera reconduit en compagnie de Karaoui et de M'bingui.

SOFIANE M.

CSC

Boucherit première recrue hivernale et Zobiri libéré

Antar Boucherit a donné son accord pour revenir au sein du club des Sanafir comme nous l'a confirmé l'intéressé. "Oui, je dois signer mon contrat ce lundi, je reviens avec plaisir dans un club que je connais très bien et que j'ai quitté bien malgré moi pour des raisons que tout le monde connaît. J'essayerai, pour ma part, de donner le plus attendu et être à la hauteur des attentes du staff et des supporters." Boucherit qui a résilié pour rappel son contrat avec le club la JS Saoura, avec lequel il a débuté la compétition, veut rebondir au CSC et devrait être "officiellement" opérationnel sous ses nouvelles couleurs lors de l'entrée en lice du club en Coupe d'Algérie, le 13 décembre prochain. Sur un autre registre,

l'attaquant du club, le Franco-Algérien Zobiri a résilié "officiellement" à l'amiable son contrat avec les Sanafir. Ce dernier, handicapé par les blessures depuis le début de la saison, a décidé de mettre un terme à son aventure avec le club constantinois, estimant qu'il ne peut pas, selon ses dires, être payé sans rien faire, un choix courageux salué, du reste, par la direction qui lui a souhaité bonne chance pour la suite de sa carrière. En outre, un autre attaquant franco-algérien et ex-international olympique, en l'occurrence Bilal Ouali, est proposé à la direction du CSC, et devrait, selon nos sources, être la deuxième recrue hivernale du club des Vert et Noir.

ADLÈNE R.

Madoui décline une offre du CS Sfax

■ D'après une source digne de foi, le coach Kheïrredine Madoui aurait reçu récemment, par le biais d'un manager, une offre émanant du club tunisien CS Sfax. D'après notre source, le contact remonte à quelques mois déjà, soit au lendemain de l'élimination des Sfaxiens des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique face à l'AS Vita Club qui a, pour rappel, précipité le départ du technicien français, Philippe Troussier. Selon notre source, le coach ententiste aurait, d'abord, décliné l'offre vis-à-vis de ses engagements avec son équipe qui s'appête à disputer la Coupe du monde des Clubs au Maroc dans quelques jours. Du côté de l'administration sétifienne, on ne veut pas parler du départ de son entraîneur qui vient d'offrir au club cher au feu Mokhtar Aribi le sacre interclubs le plus prestigieux du continent.

F. R.

GLO CAF-AWARDS 2014

Brahimi, Feghouli, Slimani et M'bolhi nominés pour le titre du meilleur joueur africain

■ Les quatre internationaux algériens, Yacine Brahimi (FC Porto), Sofiane Feghouli (FC Valence), Islam Slimani (Sporting Lisbonne) et le gardien de but, Raïs M'bolhi (Union Philadelphia), figurent sur la liste des nominés pour le titre du meilleur joueur africain, dévoilé hier par la Confédération africaine de football (CAF). C'est la première fois que l'Algérie est représentée par autant de joueurs dans cette liste qui comprend 24 éléments, dont l'Ivoirien Yaya Touré (Manchester City), triple détenteur du trophée. Le parcours exceptionnel de l'Algérie lors du dernier Mondial-2014 au Brésil, avec une qualification historique pour les 8^e de finale de l'épreuve, n'est pas étranger à cette présence en masse des Algériens. Selon les observateurs, Yacine Brahimi, arrivé à Porto l'été dernier en provenance de Grenade (Liga espagnole), est le mieux placé parmi le quatuor dans la course pour décrocher le trophée. Brahimi (24 ans) s'est vite imposé en titulaire à part entière dans l'effectif des Dragons, avec notamment quatre buts inscrits lors de la phase de poules de la Ligue des champions, qui est à sa quatrième journée. La cérémonie des Glo-CAF Awards-2014 aura lieu le jeudi 8 janvier 2015 à Lagos, au Nigeria.

La liste des nominés

■ Ahmed Musa (Nigeria, CSKA Moscou), Vincent Enyeama (Nigeria, Lille) Islam Slimani (Algérie, Sporting Lisbonne), Raïs M'bolhi (Algérie, Philadelphia Union), Sofiane Feghouli (Algérie, Valence), Yacine Brahimi (Algérie, Porto) Fakhreddine Ben Youssef (Tunisie, CS Sfaxien), Ferdjani Sassi (Tunisie, CS Sfaxien) Yannick Bolasie (RD Congo, Crystal Palace), Thulani Serero (Afrique du Sud, Ajax), Seydou Keita (Mali, AS Roma), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon, Borussia Dortmund), Mohamed El Neny (Egypte, Bâle), Asamoah Gyan (Ghana, Al-Ain) Kwadwo Asamoah (Ghana, Juventus), Dame N'doye (Sénégal, Lokomotiv Moscow) Sadio Mané (Sénégal, Southampton), Emmanuel Adebayor (Togo, Tottenham), Gervinho (Côte d'Ivoire, AS Roma), Wilfried Bony (Côte d'Ivoire, Swansea), Yaya Touré (Côte d'Ivoire, Manchester City), Eric Maxim Choupo-Moting (Cameroun, Schalke 04), Stéphane Mbia (Cameroun, FC Séville), Vincent Aboubakar (Cameroun, Porto).

Programme aujourd'hui

Alger (1^{er}-Novembre) :

USM El-Harrach - MO Béjaïa (15h)

Constantine :

CS Constantine - JS Saoura (18h)

Oran :

MC Oran - ASO Chlef (18h)

El-Eulma :

MC El-Eulma - NA Hussein-Dey (18h)

Alger (20-Août-1955) :

CR Belouizdad - MC Alger (16h)

L'Arba :

RC Arba - ASM Oran (15h)

Ligue 2

Résultats

RC Relizane - US Chaouïa 2-1

CA Batna - DRB Tadjenanet 0-1

USMM Hadjout - ESM Koléa 0-0

USM Blida - A Boussaâda 1-0

JSM Béjaïa - MC Saïda 0-0

CRBAF - AB Meroua. 2-1

WA Tlemcen - O Médéa 1-0

Classement

	Pts	J
1. MC Saïda	21	11
2. USM Blida	19	11
--. JSM Béjaïa	19	11
4. O.Médéa	18	11
5. US Chaouïa	17	11
--. DRB Tadjenanet	17	11
--. RC Relizane	17	11
8. WA Tlemcen	15	11
--. CRB Aïn Fekroun	15	11
10. A Boussaâda	14	11
--. CA Bou Arréridj	14	10
12. CA Batna	13	11
13. AS Khroub	12	10
14. ESM Koléa	11	11
15. USMM Hadjout	10	11
16. AB Merouana	6	11

PETITES ANNONCES

Pour toute publicité, adressez-vous à Liberté Pub : Lotissement Ezzitoune n°15 - Oued Romane, El Achour, Alger - Tél. : 021 30 78 97 - Fax : 021 30 78 99 - servicepubliberte@yahoo.fr

Carnet

Condoléances

Monsieur Derriche Mohamed Ameziane, directeur de l'hôtel Amraoua de Tizi Ouzou, et l'ensemble des travailleurs, très affectés par le décès du **fil**s de leur collègue Monsieur Aït Saâdi Nacer, présentent à ce dernier ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance. Que Dieu Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. F3166

Monsieur Derriche Mohamed

Ameziane, directeur de l'hôtel Amraoua de Tizi Ouzou, et l'ensemble des travailleurs, très affectés par le décès de la **mère** de leur collègue Monsieur Bournine Yacine, présentent à ce dernier ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance. Que Dieu Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. F3165

Décès

La famille Bachtoubdji de Bouchaoui a l'immense douleur de faire part du décès tragique de son fils et frère, **Bachir**. L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi 8

novembre au cimetière de Bouchaoui. *"À Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons."*

La famille Bouhouf d'Husseindey, parents et alliés, a l'immense douleur de faire part du décès de son cher et regretté frère, **Bouhouf Omar (dit Omar JSK)**, survenu hier vendredi 7 novembre 2014, à l'âge de 63 ans. La levée du cors de fera aujourd'hui samedi 8 novembre 2014, à 12h, du domicile familial sis à la cité des 700-Logements Mokhtar-Zerhouni, Les Bananiers, B' 42.

L'enterrement aura lieu au cimetière d'El-Alia.

Puisse Dieu Tout-Puissant lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

"À Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons."

NUMÉROS UTILES

URGENCES MÉDICALES : 115
 - Samu 021 23.50.50 / 021.23.77.39
 - Centre antipoison 021.97.98.98
 - Sûreté de wilaya 021.73.00.73
 - Gendarmerie nationale 021.76.41.97
 - Panne gaz 021.68.44.00
 - Panne électricité Bérouzad 021.67.24.52
 - Panne électricité Bologhine 021.70.93.93
 - Panne électricité El-Harrach 021.52.43.29
 - Panne électricité Gue de Constantine 021.83.89.49
 - Service des eaux 021.67.50.30 - N°vert : 1594
 - Protection civile 021.71.14.14
 - Renseignements : 19
 - Télégrammes : 13
 - Gare routière Caroubier : 021 49.71.51/021 49.71.52/021 49.71.53 021 49.71.54
 - Ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger. Personnes en difficulté ou en détresse : N°vert : 15-27

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : 021.23.55.55
 - CHU Ait Idir : 021.97.98.00
 - CHU Ben Aknoun : 021.91.21.63 - 021.91.21.65
 - CHU Beni Messous : 021.93.15.50 - 021.93.15.90
 - CHU Kouba : 021.28.33.33
 - CHU Bab El Oued : 021.96.06.06 - 021.96.07.07
 - CHU Bologhine : 021.95.82.24 - 021.95.85.41
 - CPMC : 021.23.66.66
 - HCA Aïn Naâdja : 021.54.05.05
 - CHU El Kettar : 021.96.48.97
 - Hôpital Tixeraine : 021.55.01.10 à 12 (standard)

COMPAGNIES AÉRIENNES

AIR ALGÉRIE
 1, place Audin 16001 Alger
 - Tél. : +213 21.74.24.28
 - +213 21.65.33.40
 Réservation : 021.68.95.05
AIGLE AZUR
 Aéroport d'Alger H - B
 - Tél. : +213 21.50.91.91
 21.50.91.91. Poste 49.31
AIR FRANCE
 Centre des affaires
 - Tél. : 021.98.04.04
 - Fax : 021.98.04.43

LA VIE RELIGIEUSE

Horaires des prières
15 mouharem 1436
Samedi 8 novembre 2014
 Dohr..... 12h32
 Asr..... 15h23
 Maghreb..... 17h45
 Icha..... 19h11
16 mouharem 1436
Dimanche 9 novembre 2014
 Fadjr..... 05h44
 Chourouk..... 07h18



DANSE AVEC LES STARS 20H55

Les célébrités encore en compétition ont passé une semaine à s'entraîner avec leur danseur attiré pour maîtriser l'art de la valse, du jive, de la salsa ou encore du disco. Ce soir, elles doivent proposer une prestation impeccable pour convaincre les membres du jury, Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Génereux et M. Pokora.



CARNETS DE MARCHÉ 22H05

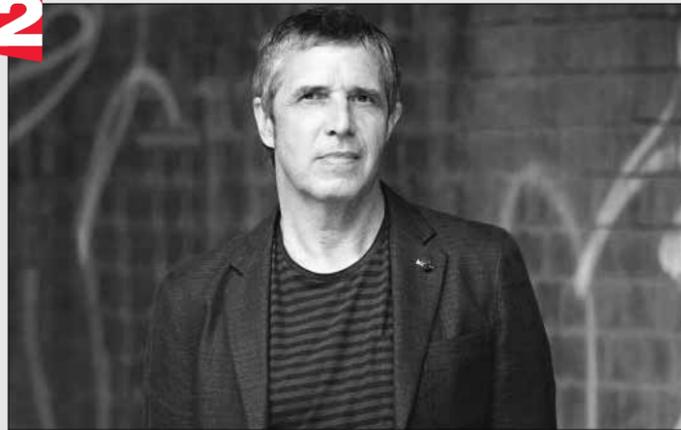
Cet épisode invite à la découverte du Pérou des Incas au fil d'une marche andine, entre Cuzco et le Machu Picchu. Après la visite de Cuzco, perchée à plus de 3000 mètres d'altitude, les marcheurs partent en train avec un archéologue. Ils descendent au kilomètre 88, point de départ du Chemin de l'Inca, qui mène au site mythique du Machu Picchu.



NCIS : LOS ANGELES 20H50



Deux personnes ont été tuées lors d'une explosion au marché aux poissons dans le port de Los Angeles. Hetty envoie son équipe sur place pour savoir s'il s'agit d'une attaque isolée ou le début d'une menace internationale. Callen interroge le père de l'une des victimes qui est de nationalité coréenne.



JULIEN CLERC, LE GRAND SHOW 20H48

Michel Drucker met à l'honneur Julien Clerc à l'occasion de la sortie de son album Partout la musique vient. Le chanteur sera entouré de Johnny Hallyday, Laurent Voulzy, Zaz, Véronique Sanson, Carla Bruni, Maxime Le Forestier, Alain Souchon ou encore d'Adrien Gallo, le leader du groupe B. B. Brunes.

arte NOUVELLE-ZÉLANDE 20H45



Abritant forêts tropicales, volcans en activité, glaciers géants et côtes tourmentées, la Nouvelle-Zélande, située à 2 000 km au sud-est de l'Australie, fait partie des pays le plus tardivement peuplés. Ainsi les Maoris y auraient débarqué entre le XIe et le XIIIe siècle. Des Européens venus y tenter leur chance témoignent ainsi que des spécialistes des baleines, géologues, éleveurs de moutons et chercheurs d'or, notamment.



DES "BRONZÉS" AU "PÈRE NOËL" : LA FOLLE HISTOIRE DU SPLENDID 20H50

Fondée en 1974, la troupe du Splendid est devenue très populaire grâce aux films Les Bronzés, Les Bronzés font du ski et Le Père Noël est une ordure ! Trois comédies devenues cultes. Christian Clavier, Gérard Jugnot, Marie-Anne Chazel, Josiane Balasko, Thierry Lhermitte et Michel Blanc retracent leur parcours pour la première fois à la télévision.



COMMISSAIRE MAGELLAN 20H45



L'Opale Thalasso, un établissement de soins dirigé par Justine Reynal, a relancé son activité en s'associant avec un médecin nutritionniste en vogue, Marc de Wilde. Mais un matin, Célia, kinésithérapeute âgée de 30 ans, et sœur de Justine, est retrouvée assassinée dans l'un des bassins de thalassothérapie.

LIBERTE

Quotidien national d'information - Édité par la SARL - SAEC - Capital 463 000 000 DA
 Siège social : 37, rue Larbi-Ben M'Hidi - Alger BP. 178 Alger-Gare

Directeur de la Publication-Gérant : Abrous Outoudert
 e-mail : abrousliberte@gmail.com

Directeur de la rédaction : Saïd Chekri

DIRECTION ET RÉDACTION

Lotissement Ezzitouna n° 15 Oued Roumane- El Achour - Alger
 Tél. : (021) 30 78 47/ 48/ 49 (lignes groupées)
 Fax (021) 31 09 09 (direction générale) - Fax : 021 30 78 70 (rédaction)

PUBLICITÉ

Siège Liberté Tél. : (021) 30 78 97 / Fax : (021) 30 78 99
 ANEP 1, avenue Pasteur - Alger
 Tél. : (021) 73 76 78 / 73 71 28 Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

ANNABA
 26, rue Mohamed-Khemisti
 Tél / Fax : (038) 86 75 68

CONSTANTINE
 36, avenue Aouati-Mostéfa
 Rédaction : Tél. : (031) 91 20 39
 Tél./ Fax : (031) 91 23 71
 Publicité : 39, avenue Aouati-Mostéfa
 Tél. : (031) 92 24 50
 Tél./ Fax : (031) 92 24 51

ORAN
 26, rue de Nancy
 (derrière l'ex-consulat de Russie)
 Fax : (041) 41 53 99
 Tél. : (041) 41 53 97

MASCARA
 Maison de la Presse :
 Rue Senouci Habib - Mascara
 Tél. / Fax : (045) 80 36 85

BLIDA
 79, boulevard Larbi-Tébessi
 Tél. / Fax : (025) 40 85 85

TIZI OUZOU
 Bâtiment Bleu - cage C
 2e ét Tél. : (026) 12 67 13
 Fax : (026) 12 83 83

BÉJAÏA
 Route des Aurès - Bt B - Appt
 n°2 - 1er étage
 Tél. / Fax : (034) 16 10 33

TIARET
 Maison de la presse
 Saim-Djillali
 Tél. / Fax : (046) 41 66 92

CHLEF
 CIA des Fonctionnaires
 Bt C cage M n° 03
 Tél. / Fax : (027) 77 00 17

OUJDA
 Cité 1000-Logements (NASR)
 Tél./Fax : (032) 41 12 59

SIDI BEL-ABBÈS
 Immeuble Le Garden
 (face au jardin public)
 Tél./Fax : (048) 65 16 45

SÉTIF
 9, rue Colonel Amirouche.
 Tél/fax : 036 84 33 44

PAO SARL - SAEC IMPRESSION
 ALDP - Simprec - Enimpor - SIA-SUD DIFFUSION
 Centre : Liberté : 021 87 77 50
 Ouest : Liberté - Est : Sodipresse
 Sud : Sarl TDS : 0661 24 209 10
 AGENCE BDL 1 rue, Ali Boumendjel 16001 (Alger)
 CB : 005 00107 400 229581020
 Les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

BOUHAROUN (TIPASA)

Aucune trace des cinq pêcheurs disparus en mer

■ Neuf jours après la disparition des cinq pêcheurs originaires de la commune de Bouharoun, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tipasa, aucune nouvelle et indice sur leur sort ne sont intervenus. Selon un pêcheur que nous avons interrogé, le bateau, un espadonier, aurait été probablement englouti avec les pêcheurs par la mer, en raison probablement d'un déséquilibre du navire de pêche dû au surpoids. "Sinon comment les recherches engagées, sans relâche, par les gardes-côtes des forces navales appuyés par des moyens hélicoptères, et ce, outre l'alerte donnée aux responsables des ports de Tenès et d'Alger, n'ont pu aider à re-

pérer les cinq victimes ?" s'interroge notre interlocuteur. "Même des bateaux sillonnant les eaux internationales et territoriales n'ont pas pu localiser les cinq pêcheurs", ajoute-t-il. Beaucoup d'interrogations subsistent chez les pêcheurs de la région, notamment quant au choix des concernés de rattacher leur bateau au port de Tipasa trop exigu et peu surveillé au lieu du port de Bouharoun, bien structuré. Par ailleurs, la thèse de l'émigration clandestine est écartée puisque les disparus sont connus dans la région pour leur travail en mer. Cependant, l'énigme reste entière.

B. BOUZAR

Le Forum de "Liberté" reçoit Abdelaziz Rahabi



Louiza/Liberte

■ Le Forum de Liberté recevra lundi l'ancien ministre, Abdelaziz Rahabi. Notre invité reviendra sur le programme de l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition. Le diplomate abordera également la situation régionale. La presse et le public sont conviés à 11h au siège du journal à El-Achour. Vous pouvez également adresser vos questions à l'adresse électronique : forum@liberte-algerie.dz.

FRONTIÈRES

Une tonne de drogue et 25 000 litres de carburant saisis

■ Pas moins de 10 quintaux de kif traité et 25 000 litres de carburant ont été saisis en moins de 24 heures par les services de la Gendarmerie nationale aux frontières de l'ouest et de l'est du pays. La première opération s'est déroulée à Beni Boussaïd (Tlemcen) où les gendarmes ont réussi à récupérer, au lieudit Ouled-Dahou, quarante-cinq colis renfermant près d'une tonne de cannabis abandonnée par des narcotrafiquants qui ont pris la fuite vers le Maroc.

Sur le même tracé frontalier, les gardes-frontières de Hadj Miloud, Bab El-Assa, Abdallah et Boukanoune ont également saisi deux véhicules de marque Mercedes, 504 kg de thé, 25 caissettes de dattes d'un poids to-

tal de 264 kg et 7 850 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers. Quelques heures plus tard, les GGF de Hadj Miloud ont découvert 1 560 autres litres de carburant abandonnés par des contrebandiers à la vue du dispositif de sécurité.

En revanche, à l'Est, les gardes-frontières de Bourenane, Sidi-Salah (Souk-Ahras), Bouggous (El-Tarf), El-Meridj et El-Houidjbet (Tébessa) ont récupéré, lors de leurs patrouilles, 7 804 litres de carburant, alors que les mêmes services ont saisi à Aïn Zana (Souk-Ahras), Bouggous (El-Tarf) deux véhicules de marques Mazda et Ford, 1 100 paquets de sacs en plastique et 5 764 litres de carburant.

FARID BELGACEM

M'CHEDALLAH (BOUIRA)

Des terroristes s'emparent d'un véhicule utilitaire

■ Avant-hier soir vers 22h, un groupe de terroristes composé de 17 individus a accaparé un véhicule utilitaire Pick-up appartenant à un particulier originaire de Semmache, commune d'El-Adjiba. Le propriétaire du véhicule se rendait chez lui en empruntant le CW98 lorsque, arrivé à hauteur de la localité d'Assif Assemadh, les terroristes en qamis et lourdement armés, ont surgi du bas-côté de la chaussée en lui intimant l'ordre de s'arrêter. Il obtempérera et les terroristes l'abandonneront sur la route. Le véhicule aurait pris la direction du col de Tizi N'kouilal en passant par Illiltène. Selon des témoins oculaires qui se trouvaient dans un café non loin du lieu du méfait, les terroristes disposaient d'artillerie lourde dont un FM. Des armes qui ont été utilisées lors de l'attaque lundi dernier contre un convoi de gendarmes qui escortaient des ouvriers chinois et turcs à la localité d'Ahnif.

H. B.

GUELMA

La démolition d'une construction illicite provoque des affrontements

■ La cité Meghmouli-Yahia, implantée dans le quartier périphérique d'Oued-Maïz, a été le théâtre d'une émeute ce week-end à la suite d'une opération de démolition d'une construction illicite aux abords d'une cafétéria. Bien que munis d'une décision de justice, les services techniques de l'APC de Guelma, accompagnés d'agents de la force publique, ont été accueillis jeudi matin par des jets de pierres lancés par des manifestants, des proches du propriétaire

de cette construction et des jeunes accourus en signe de solidarité avec leur voisin. Un véhicule communal a été renversé et saccagé par les émeutiers qui s'opposèrent farouchement à l'exécution de cette opération. Des renforts ont été dépêchés par la sûreté de wilaya pour maîtriser la situation qui risquait de connaître des dérapages. Les policiers ont utilisé des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants.

HAMID BAALI

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE

www.liberte-algerie.com
- www.facebook.com/JournalLiberteOfficiel
- twitter : @JournaLiberteDZ

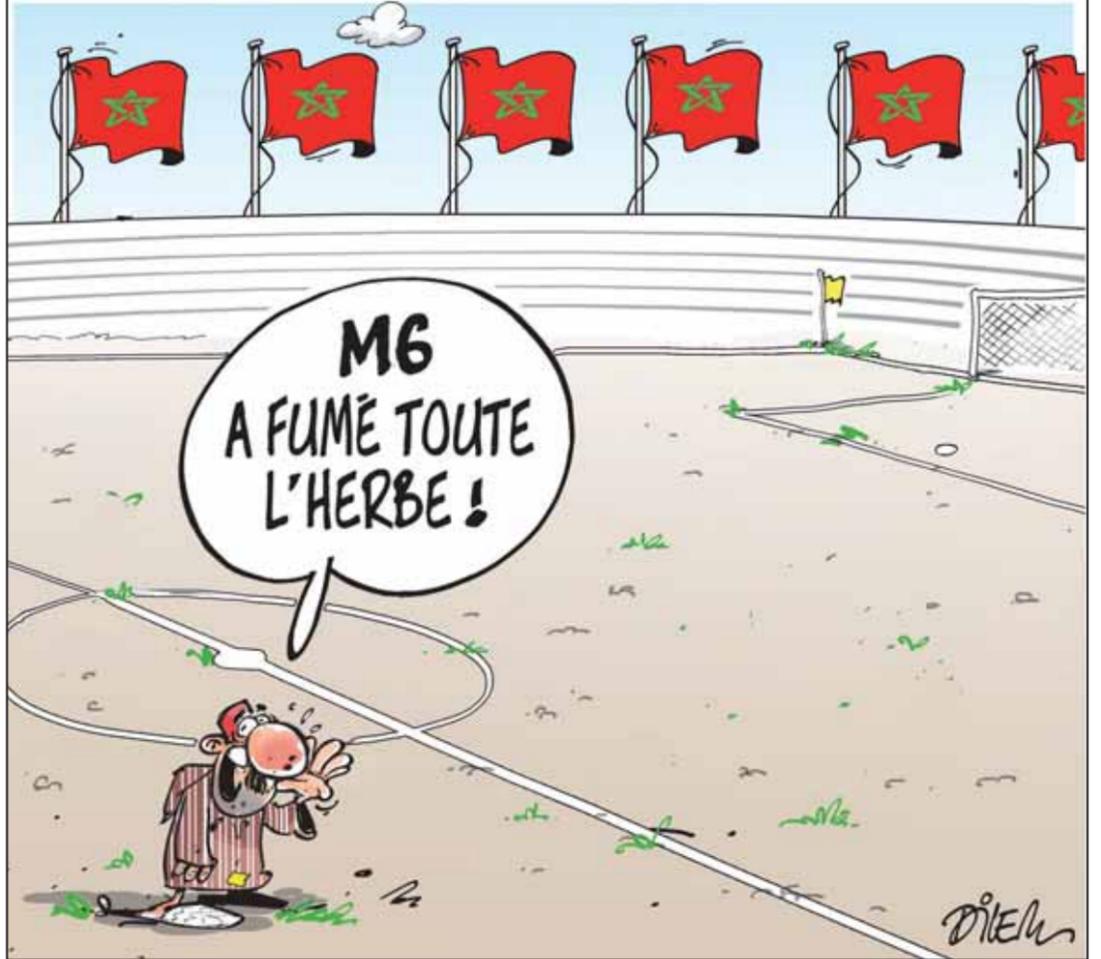
NON DESTINE

DILEM

A LA VENTE

alidilem@hotmail.com

LE MAROC N'EST PAS PRÊT POUR L'ORGANISATION DE LA CAN



RATISSAGE DANS L'AKFADOU

Trois militaires blessés et trois casemates détruites

■ Une vaste opération de ratissage est entamée, depuis mardi soir, par les forces de l'armée dans les massifs forestiers de l'Akfadou. L'opération est menée conjointement par la V^e Région militaire (Constantine) et la I^{re} Région militaire (Blida) dans les maquis jouxtant l'Akfadou et surplombant les deux contrées, Adekard dans la wilaya de Béjaïa et Aït Idjeur dans la wilaya de Tizi Ouzou. On a appris de sources sûres que trois militaires ont été blessés par l'explosion de bombes artisanales, enfouies par les groupes terroristes écumant ce massif boisé de l'Akfadou. Il s'agit, a-t-on précisé, de blessures légères, causées par les déflagrations de ces bombes artisanales, essaimées

dans différents endroits de cette zone de repli. Les blessés sont deux militaires relevant de la V^e Région militaire (Béjaïa) et un autre de la I^{re} Région militaire (Tizi Ouzou).

On a appris, en outre, que trois casemates ont été détruites par l'armée au cours de cette opération. Tel est le premier bilan de cette opération, jugée de grande envergure, des forces combinées de l'armée. Elle se poursuit toujours dans la forêt de l'Akfadou, selon nos interlocuteurs. Il s'agit, affirme-t-on, d'une opération de "nettoyage" de la forêt de l'Akfadou, déclenchée suite aux informations faisant état de la présence d'un groupe terroriste replié dans cette forêt.

L. OUBIRA

LE CADAVRE DÉCOUVERT AVANT-HIER À THÉNIA

Ce serait celui de Zinou, âgé de 6 ans

■ Zinou, l'enfant de 6 ans disparu il y a plus de quinze mois à Thénia, a été retrouvé avant-hier par un citoyen tout près de son domicile. C'est en entamant les travaux de sa demeure que ce citoyen a découvert les ossements d'un enfant, qui seraient, selon nos informations, ceux de T. Zineddine dit Zinou, qui n'a plus donné signe de vie depuis le 3 août 2013. Alertés, les éléments de la Police scientifique accompagnés des services de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux pour entamer une enquête.

M. T.

Vente de solidarité le 22 novembre

■ Le Réseau Wassila/Avive organise à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes une vente de solidarité dans le cadre de son action de soutien et d'accompagnement des victimes. Les fonds collectés seront destinés à renforcer les capacités de ces femmes, essentiellement sur le plan juridique et médical.

Nous comptons sur vous pour trouver le temps d'y faire un tour. N'oubliez pas que vos achats auront un sens et nous donneront les moyens d'agir.

Soyez nombreux et nombreux la journée du samedi 22 novembre 2014 à partir de 10h au restaurant Les Cèdres du Liban, 97 rue Laperlier, El-Biar, Alger (près de Renault, boulevard Bougara, El-Biar).

Vous y trouverez :

- des vêtements de bonne qualité et en excellent état pour femmes, hommes et enfants ;
 - des chaussures d'enfant ;
 - du linge pour bébé ;
 - des vestes ;
 - des objets d'intérieur et des bibelots.
- Tout cela à des prix très symboliques.